

Citoyenneté, Interculturalité, Dialogue

Guide européen

Publié en juin 2009

ISBN : 978-2-930530-02-4

Dépôt légal : D/2009/11.262/4

Sommaire

I. Présentation du guide	5
II. Concept de dialogue interculturel	7
III. Actions de la Commission européenne en matière de citoyenneté	13
IV. Projet CID – Citoyenneté, Interculturalité, Dialogue	17
V. Regards croisés	21
VI. Consultations citoyennes	27
<i>Participer - Faire de la démocratie participative une réalité, Angleterre</i>	<i>29</i>
<i>Dialogue interculturel et intégration : points de vue de la société andalouse, Espagne</i>	<i>35</i>
<i>Débats citoyens et interculturels sur l'intégration, France</i>	<i>41</i>
<i>Francophones, néerlandophones : comment dialoguer avec l'Autre ? Belgique</i>	<i>49</i>
<i>Le dialogue interculturel peut-il contribuer à l'amélioration des relations interethniques entre les Roms et les non-Roms au sein des communautés locales ? Roumanie</i>	<i>57</i>
VII. Recommandations transversales	67
VIII. Conclusions	71
IX. Synthèse du projet	73

I. Présentation du guide

Le présent guide est né des travaux menés dans le cadre du projet CID, co-financé par le Programme d'Action Communautaire « Europe pour les citoyens » 2007–2013 et plus précisément par la mesure 3 de l'action 2 qui soutient des projets communs concrets entre des organisations de la société civile issues de différents pays membres de l'Union européenne (UE) et œuvrant aux niveaux régional, national ou européen.

Cet ouvrage n'a pas vocation à apporter une information exhaustive sur le concept et les pratiques du dialogue interculturel dans les différents États membres de l'UE. Il reflète la vision des citoyens (partenaires et participants aux consultations confondues) investis dans le projet et se base sur les conclusions des consultations menées de septembre 2008 à juin 2009 dans cinq pays.

CID comme Citoyenneté, Interculturalité, Dialogue, est le nom choisi par les partenaires pour désigner ce projet à cheval entre la promotion de la citoyenneté européenne active et du dialogue entre les cultures. Pendant un an, les acteurs du projet CID ont mené une réflexion sur ces concepts clés. En Angleterre, Belgique, Espagne, France et Roumanie, des fondations et associations actives aux niveaux local et national ont aménagé des espaces de rencontre libres pour inviter les citoyens de leur territoire à apporter leur point de vue et à débattre sur des thèmes tels que la discrimination, la déconstruction des préjugés, l'échange interculturel, la méconnaissance de l'*Autre*, les relations majorité/minorité, autochtones/allochtones...

Le dialogue interculturel y a certes été abordé comme un objectif à atteindre mais aussi comme une méthodologie voire une compétence à acquérir. Les partenaires ont associé ces deux aspects en mettant en place, d'une part, un cadre propice à l'échange entre personnes d'origines, de cultures et de parcours différents. Ces personnes ont pu s'exercer à l'écoute active et au respect de la pensée des interlocuteurs en présence. D'autre part, ces débats sur des questions interculturelles liées aux différents contextes nationaux ont précisé les conditions à mettre en place pour garantir un dialogue et une collaboration plus étroite entre les différents groupes qui composent une société et non plus seulement une cohabitation teintée d'indifférence.

Le guide s'attachera dans un premier temps à restituer le cadre dans lequel s'inscrit le projet, à savoir l'émergence du concept de dialogue interculturel au niveau européen et de la politique de citoyenneté de la Commission européenne. Puis, il présentera les activités du projet, ses partenaires et analysera les travaux menés en Angleterre, Belgique, Espagne, France et Roumanie. Enfin, les recommandations transversales issues des consultations nationales et rencontres transnationales seront exposées.

II. Concept de dialogue interculturel

L'émergence du dialogue interculturel

La viabilité d'une culture découle de sa capacité d'échange et de communication avec d'autres cultures. Le caractère multiculturel de l'Europe a rendu nécessaire le renforcement du dialogue interculturel afin de maintenir l'unité au sein de l'Union européenne. Dans l'étude menée pour la Commission européenne en prévision de l'Année européenne de Dialogue Interculturel, l'Institut européen de recherche comparative sur la culture¹ montre l'importance de cette thématique :

« Depuis l'arrivée du nouveau millénaire, un certain nombre de développements ont donné au dialogue interculturel, à la diversité culturelle et à la cohésion sociale une place plus centrale au sein des agendas politiques, comme par exemple : les flux migratoires qui ont modifié de façon significative la diversité de la population de certains pays européens ; l'élargissement de l'UE ; la mondialisation et les changements géopolitiques ; les nouveaux moyens de communication et l'expansion conséquente de contenu des médias ; une augmentation du nombre des litiges et de débats sur les systèmes de valeurs ; une augmentation rapportée des incidents de type discriminatoire, raciste et populiste. »

L'idée de l'Année européenne du dialogue interculturel (2008) a été lancée en 2004 par le commissaire européen de la Culture, Ján Figel. Il a considéré le renforcement de l'identité et de la citoyenneté européenne comme objectif de l'année 2008 à travers un dialogue élargi et développé entre les diverses cultures européennes.

La définition du concept

Le concept de dialogue interculturel est apparu tout d'abord dans les politiques internationales, par la promotion menée par des organisations telles que le Conseil de l'Europe ou l'UNESCO. La politique du Conseil de l'Europe a grandement influé sur la formation du concept. Il se fonde sur des valeurs d'universalité et d'indivisibilité des droits de l'Homme, de dé-

1. *Partager la diversité, approches nationales du dialogue interculturel en Europe*, étude élaborée par l'Institut Européen de recherche comparative sur la culture pour la Commission Européenne, mars 2008. [http://www.interculturaldialogue2008.eu/fileadmin/downloads/resources/sharing_diversity_exec_summary_fr.pdf]

mocratie et de primauté du droit, et peut, par conséquent, être le moyen de garantir la stabilité économique, politique et sociale dans les politiques internationales.

Il faut constater que la notion de dialogue interculturel est définie d'une manière assez vague dans les politiques internationales et européennes. Le Conseil de l'Europe a proposé une définition utilisée dans le processus de consultation sur le « Livre blanc sur le dialogue interculturel » publié début 2008.

« Le dialogue interculturel est un échange de vues ouvert et respectueux entre des individus et des groupes appartenant à des cultures différentes, qui permet de mieux comprendre la perception du monde propre à chacun. »

D'un point de vue général, l'essence du dialogue interculturel a été reconstruite comme étant l'apprentissage de la relation avec l'*Autre* qui est différent, de la vie ensemble en harmonie et de la coopération dans une société où les différentes cultures se rencontrent.

Pour la mise en œuvre d'une politique cohérente visant à promouvoir le dialogue interculturel, le Conseil favorise le dialogue interculturel au sein des sociétés européennes entre les cultures majoritaires et minoritaires, entre les différentes cultures par-delà les frontières nationales et entre l'Europe et les régions voisines pour encourager la coopération internationale avec d'autres organisations actives dans ce domaine.

Dans tous les cas, la notion de dialogue interculturel intègre certains principes et valeurs constants : *« Un espace public pour le dialogue et l'expression culturelle, le respect réciproque et la reconnaissance, le respect des identités, des pratiques culturelles et des droits de l'Homme, la valorisation de la diversité culturelle, la démocratie et la citoyenneté culturelles, le partage des responsabilités, la libre expression des différentes formes de pratiques culturelles, sociales, religieuses ou philosophiques, la tolérance et l'égalité dans tous les aspects de l'interaction sociale, les relations entre les groupes culturellement différents, une langue commune pour comprendre l'Autre. »*²

2. Rapport final du groupe de travail chargé du suivi de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel, Rapporteur Guido Orlandini – École de Communication et de Leadership Interculturel – ICLS, 11 juin 2009.

La compétence culturelle de la Communauté européenne

L'existence de la diversité culturelle en Europe a fait apparaître de nouveaux défis auxquels l'Union européenne doit faire face. Le dialogue interculturel peut être un instrument pour gérer cette diversité et peut aussi contribuer à la réalisation des priorités stratégiques de l'UE, entre autres, à la promotion d'une citoyenneté active dans les États membres, des opportunités égales et la non-discrimination, ou encore la cohésion sociale et de la mise en place de partenariats efficaces avec des pays voisins. Le développement de la diversité culturelle en Europe a rendu nécessaire un dialogue interculturel plus approfondi et plus structuré dans les politiques européennes, pour pouvoir impliquer non seulement les autorités publiques dans ce processus de dialogue mais aussi toutes les franges de la société civile, majoritaires ou non.

En examinant la législation européenne, il apparaît que la Communauté européenne, constituée par le Traité de Rome en 1958 comme une union économique, n'a disposé de compétences en matière de culture qu'avec l'entrée en vigueur du Traité sur l'Union européenne (TUE) en 1993. Le Traité de Maastricht a introduit de nouveaux domaines de compétences, comme la culture, dans les politiques communautaires et a institué la citoyenneté européenne.³

L'article 128 du traité stipule que « la Communauté contribue à l'épanouissement des cultures des États membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale, tout en mettant en évidence l'héritage culturel commun ». Il expose également que l'action de la Communauté vise à encourager la coopération entre les États membres et avec les pays tiers dans les différents domaines de la culture et qu'elle tient compte des aspects culturels dans son action. Par cet article, le dialogue interculturel est devenu une priorité horizontale qui oblige les institutions européennes à le prendre en considération dans les politiques communautaires.

Le Traité d'Amsterdam (1997) a repris l'article du TUE sur la culture, en le complétant : « la Communauté tient compte des aspects culturels dans son action au titre d'autres dispositions du présent traité, afin notamment de respecter et de promouvoir la diversité de ses cultures. »⁴

Des articles spécifiques de la Charte des Droits fondamentaux de l'Union

3. Traité établissant l'Union européenne, II. Art. 8.

[<http://eur-lex.europa.eu/fr/treaties/dat/11992M/htm/11992M.html#0001000001>]

4. Traité D'Amsterdam modifiant le Traité sur l'Union européenne, les traités instituant les Communautés européennes et certains actes connexes, Art.151.

[<http://europa.eu.int/eur-lex/lex/fr/treaties/dat/11997E/htm/11997E.html#0001010001>]

européenne⁵ (2000), insérés dans le Traité de Lisbonne, sont particulièrement importants pour le dialogue interculturel, en abordant : l'égalité (la non-discrimination ainsi que la diversité culturelle, religieuse et linguistique,...) les libertés (liberté d'expression, de pensée, de conscience et de religion,...) et les droits des citoyens (droit de circulation et de séjour, droit de vote,...).

Plusieurs directives accompagnent cette Charte des Droits fondamentaux de l'UE et abordent aussi le thème de l'égalité, dont notamment : la Directive sur l'égalité raciale (2000) et la Directive sur l'égalité de traitement en matière d'emploi (2000). Ces principes et droits sont repris dans l'Agenda social de la Commission (2005), l'Agenda culturel (2007) ainsi que dans le Traité de Lisbonne de décembre 2007.

Le dialogue interculturel : priorité de l'UE...

Le dialogue interculturel est devenu progressivement une priorité de l'Union européenne, en passant par trois étapes de la mise en place de l'action communautaire :

> Pour renforcer l'action communautaire en cette matière, il fallait tout d'abord identifier, mettre en valeur et échanger des expériences et des bonnes pratiques susceptibles d'illustrer la pertinence et l'efficacité du dialogue interculturel. La Commission a initié ce processus de valorisation par l'organisation de la conférence des 22 et 23 novembre 2006 sur le thème du dialogue interculturel, afin d'assurer l'échange des expériences et des bonnes pratiques dans ce domaine. Elle a également commandité une étude Eurobaromètre pour mesurer les attitudes des citoyens européens à l'égard de la diversité culturelle, des différentes valeurs et traditions, et aussi à propos des événements de l'Année européenne du dialogue interculturel.⁶

> L'étape suivante consistait à placer le dialogue interculturel en priorité horizontale dans l'ensemble des programmes communautaires pertinents, plus particulièrement dans la nouvelle génération des programmes de la

5. Ibid., Art. II-82.

6. La DG Éducation et Culture de la Commission européenne a financé une étude Eurobaromètre quantitative pour sonder l'opinion publique sur le dialogue interculturel en Europe en 2007. Dans le cadre de cette enquête, réalisée par TNS Opinion & Social, 26,755 citoyens dans les 27 États membres de l'Union ont été interviewés entre le 14 février et le 18 mars 2007. Selon les sondages, presque trois quarts des citoyens européens croient que les personnes ayant des racines différentes enrichissent la vie culturelle de leur pays. Il est également possible de constater que l'interaction entre les personnes ayant différentes cultures fait partie de leur vie quotidienne. 83 % des sondés pensent que le dialogue interculturel est bénéfique, et presque trois quarts ont montré un intérêt pour les événements de l'Année européenne du dialogue interculturel. Pour en savoir plus :

[http://ec.europa.eu/culture/eac/sources_info/studies/studies_fr.html]

Direction Générale Éducation Audiovisuelle et Culture en matière de culture, d'éducation, de jeunesse et de citoyenneté.

> La mise en place de l'action communautaire dans le domaine du dialogue interculturel s'est terminée par la déclaration de l'année 2008 comme Année européenne du dialogue interculturel, établie par la Décision n°1983/2006/CE du Parlement européen et du Conseil de l'UE du 18 décembre 2006.

Le dialogue interculturel : un outil de lutte contre l'intolérance en Europe

Le dialogue interculturel a été reconnu comme une réponse possible face aux conflits, aux confrontations et à la haine, à l'ignorance et au manque d'ouverture d'esprit, étant une voie appropriée pour prévenir et lutter contre l'intolérance, la discrimination, la xénophobie, le racisme, les préjugés et les stéréotypes, et comme un élément essentiel à la démocratie et aux droits de l'homme, à la compréhension et la cohésion sociale. La valorisation du dialogue interculturel a été identifiée dans l'Agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation (2007) comme étant un outil qui contribue à la gouvernance de la diversité culturelle au sein des sociétés européennes, au niveau transnational avec d'autres pays européens et au niveau international avec d'autres régions du monde.

La mise en œuvre du dialogue interculturel au niveau communautaire

L'Agenda européen de la culture⁷ cherche à encourager la diversité culturelle et le dialogue interculturel. L'ouverture et les échanges entre différentes cultures doivent être encouragés et les compétences interculturelles renforcées à travers le développement des capacités incluses parmi les compétences clés⁸ pour l'apprentissage tout au long de la vie, comme la prise de conscience et l'expression culturelle ainsi que la communication à travers les langues étrangères. Le soutien apporté à cet Agenda s'est étendu, notamment, avec le Programme Culture 2007–2013, le programme Europe pour les citoyens et l'Année européenne du dialogue interculturel 2008 (AEDI).

Le Programme « L'Europe pour les citoyens » 2007–2013 cherche à fournir des instruments pour promouvoir une citoyenneté plus active parmi les Eu-

7. [http://europa.eu/legislation_summaries/culture/l29019_fr.htm]

8. [http://europa.eu/legislation_summaries/education_training_youth/lifelong_learning/c11090_en.htm]

ropéens. Il vise à contribuer à une plus grande tolérance et à une meilleure compréhension mutuelle entre les citoyens européens, ainsi qu'au respect et à la promotion de la diversité linguistique et culturelle, tout en contribuant au dialogue interculturel. Le dialogue interculturel a été intégré aux priorités thématiques permanentes de ce programme, car il représente un formidable vecteur de stimulation de la participation des citoyens.

III. Actions de la Commission européenne en matière de citoyenneté

Le programme « L'Europe pour les citoyens » comporte un certain nombre de priorités clés visant à donner un rôle actif au citoyen dans le développement des politiques de l'Union européenne. Il a pour vocation de contribuer aux objectifs généraux suivants :

> Donner aux citoyens l'occasion d'interagir et de participer à la construction d'une Europe toujours plus proche, démocratique et axée sur le monde, unie dans sa diversité culturelle et s'enrichissant de cette diversité, développant ainsi la citoyenneté de l'Union européenne.

> Forger un sentiment d'identité européenne, fondé sur des valeurs, une histoire et une culture communes.

> Favoriser le sentiment d'appropriation et d'adhésion des citoyens européens à l'Union européenne.

> Améliorer la tolérance et la compréhension mutuelle des citoyens européens en respectant et en célébrant la diversité culturelle et linguistique, tout en contribuant au dialogue interculturel.

Le programme prévoit les objectifs spécifiques suivants, qui seront réalisés à l'échelle transnationale :

> Rapprocher les individus des communautés locales de toute l'Europe, pour qu'ils partagent et échangent leurs expériences, leurs opinions et leurs valeurs, tirent des enseignements de l'histoire et œuvrent à la construction de l'avenir.

> Favoriser l'action, les débats et la réflexion en matière de citoyenneté européenne et de démocratie, de valeurs, d'histoire et de culture communes grâce à la coopération des organisations de la société civile au niveau européen.

> Rendre l'idée de l'Europe plus tangible pour ses citoyens, en promouvant et célébrant les valeurs et les réalisations européennes, tout en préservant la mémoire de son passé.

> Encourager l'interaction des citoyens et des organisations de la société civile de tous les pays participants, en contribuant au dialogue interculturel et en mettant en évidence tant la diversité que l'unité de l'Europe, une attention particulière étant accordée aux activités visant à renforcer les liens entre les citoyens des États membres qui ont accédé à l'Union européenne avant le 30 avril 2004 et ceux qui y ont accédé après cette date.

Plus concrètement, les domaines prioritaires du programme sont les suivants : la promotion de la participation et de la démocratie au niveau européen ; l'avenir de l'Union et ses valeurs fondamentales ; le dialogue interculturel, l'emploi, la cohésion sociale et le développement durable ; la sensibilisation des citoyens à l'impact des politiques de l'UE sur la société.

Par ailleurs, le programme définit un certain nombre de priorités annuelles à plus court terme pour s'adapter aux évolutions du contexte européen. En 2007, il s'agissait de l'égalité des chances pour tous et de l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'UE. En 2008, l'accent a été mis sur le dialogue interculturel, la participation des femmes dans la vie politique, les nouvelles avancées institutionnelles, le sport pour la citoyenneté active et l'inclusion sociale ainsi que les préparatifs pour l'Année européenne de la créativité et de l'innovation 2009.

Les organisations de la société civile constituent un relais puissant pour impliquer les citoyens et/ou représenter leurs intérêts dans le débat européen. En aidant ces organisations à coopérer sur des questions communes au niveau européen, la Commission européenne établit des liens solides à travers toute l'Europe. La mesure 3 de l'action 2 du programme « Europe pour les citoyens »⁹ soutient des projets communs concrets entre des organisations de la société civile issues de différents pays participants au programme¹⁰ et œuvrant aux niveaux régional, national ou européen. Ces projets doivent aborder des questions d'intérêt européen et viser à mettre en avant des solutions concrètes grâce à la coopération et à la coordination transfrontalières.

Les projets soutenus recouvrent des actions communes, des débats, des exercices de réflexion et des activités de mise en réseau. Le financement de tels projets nécessite l'établissement de partenariats efficaces en vue de planifier, mettre en œuvre et exploiter à plusieurs, les résultats d'une action, conformément aux objectifs et priorités du Programme.

Cette collaboration peut prendre la forme de divers types d'actions : séminaires, ateliers thématiques, séminaires de formation, création et diffusion de publications, campagnes d'information, ateliers artistiques, manifestations sportives d'amateurs, expositions, initiatives locales, etc.

Les partenaires intéressés par l'organisation de débats doivent avant tout favoriser le dialogue autour des priorités du programme et impliquer un grand nombre d'intervenants de différents pays, y compris d'autres orga-

9. Pour plus d'informations sur les différentes actions :
[http://eacea.ec.europa.eu/citizenship/programme/programme_guide_fr.php]

10. 27 pays membres et la Croatie depuis novembre 2007.

nisations de la société civile, des citoyens et des décideurs. Il convient de faire particulièrement attention à représenter la diversité culturelle et spirituelle de l'Europe.

Les partenaires du projet CID ont inscrit leur action dans ce cadre, ils ont choisi de stimuler la participation de citoyens basés sur leur territoire d'intervention et d'approfondir le concept du dialogue interculturel.

IV. Le projet Citoyenneté, Interculturalité, Dialogue

Le projet CID a été piloté par le Pôle européen des Fondations de l'économie sociale et cofinancé par l'unité « Europe pour les citoyens » de la DG Éducation, Audiovisuel et Culture de la Commission européenne. Ce projet a débuté par une réunion de lancement réunissant tous les partenaires en septembre 2008, afin de définir les critères de constitution des groupes de citoyens et les thèmes traités par ces groupes. Il s'est terminé en juin 2009 par l'édition de ce guide, résultat des débats tenus lors des consultations et des deux rencontres transnationales.

Chaque partenaire a sélectionné une thématique adaptée à son contexte national. Ainsi, le CSV – Community Service Volunteers basé en Angleterre s'est penché sur le thème de la perception de l'interculturalité par la société civile afin de surmonter les obstacles qui trouvent leur origine dans les réflexes nationalistes. La Fondation P&V, en Belgique, a créé un espace de rencontres et d'échanges où Francophones et Néerlandophones belges ont exprimé, au travers d'histoires positives et négatives, leurs différences si visibles dans la vie politique et ont également exploré la possibilité de zones de partage et de dialogue. La fondation espagnole EAES, basée en Andalousie, autrefois terre d'émigration et aujourd'hui terre d'accueil de multiples migrations, a travaillé sur les éléments facilitateurs d'intégration avec le souci de consulter divers représentants de la société civile andalouse en recourant à des entretiens et à la présentation de parcours personnels. La Fondation française MACIF, engagée depuis de nombreuses années dans le champ de l'intégration par le travail, a impliqué ses délégués mais également de jeunes volontaires dans une réflexion sur l'intégration par l'emploi, par les politiques de diversité en entreprise et sur la participation citoyenne. La Fondation roumaine PACT est partie du postulat que la marginalisation/auto-marginalisation et la discrimination continues envers la population Rom proviennent de la méconnaissance de leur culture. Ce motif est souvent invoqué par les non-Roms comme l'un des facteurs principaux de ségrégation. Pour dépasser les stéréotypes et vaincre l'ignorance, PACT a rassemblé les deux communautés dans des groupes de discussion.

Les partenaires du projet se sont rencontrés régulièrement pour coordonner leurs activités et partager leurs expériences. Après une première rencontre à Osuna, en Espagne, pour déterminer les conditions de mise en œuvre du projet, deux rencontres transnationales ont eu lieu, réunissant chaque fois les coordinateurs du projet et des participants des groupes de

citoyens. La première, en janvier 2009, à Paris, a permis aux partenaires de présenter les méthodologies employées pour créer des espaces propices au dialogue et de témoigner des obstacles rencontrés. Le 27 mai, à Bruxelles, ils ont exposé leur rapport national et échangé sur l'élaboration des recommandations présentées à la fin de ce guide.

Ont participé à ce projet :

Le **Pôle Européen des Fondations de l'économie sociale** a piloté le projet CID. Constitué en 1999, les membres de cette plateforme sont issus de mutuelles ou de coopératives. Son objectif est de promouvoir l'économie sociale sur le territoire de l'Union européenne en soutenant les initiatives de ses membres à travers des programmes transnationaux.
[www.pefondes.eu]

La **Fondation PACT – Partnership for Community Action and Transformation** (Partenariat pour une action et une transformation communautaires) fournit des informations, propose des formations, consultations et bourses à des groupes et organisations actifs au niveau local. PACT travaille principalement au développement des ressources humaines et matérielles des groupes marginalisés et défavorisés et les encourage à améliorer leurs conditions de vie au sein de leur communauté en stimulant la responsabilité sociale, soutenant des pratiques participatives et des partenariats ainsi que les initiatives socio-économiques locales et régionales.
[www.fundatiapact.ro]

La **Fondation MACIF** s'est inscrite, en 15 ans d'existence, comme un acteur majeur dans la stratégie de la MACIF en promouvant sa volonté d'être socialement responsable. Reconduite en 2009 pour la 3e fois, la Fondation MACIF devient une fondation d'entreprise du groupe MACIF, à l'initiative de ses nouveaux fondateurs : Macifilia, Mutavie, MACIF – Mutualité, MACIF Gestion et MACIF. Lors de cette nouvelle période quinquennale, la Fondation MACIF, désireuse d'être en phase avec les mutations de la société, entend poursuivre dans la voie de l'exploration d'idées, d'initiatives et de projets offrant de nouvelles perspectives prometteuses pour la société.
[www.fondation-macif.org]

La **Fondation P&V** a pour objectif principal de lutter contre l'exclusion des jeunes en les associant à des projets dans lesquels ils s'investissent pleinement. La plupart des projets menés promeuvent la formation à la citoyenneté, la diversité, la solidarité et l'émancipation grâce au levier de l'économie sociale. La Fondation fut créée par P&V assurances, née du mouvement coopératif et mécène principal de la fondation. Cette dernière est néanmoins autonome de la compagnie d'assurances.
[www.fondationpv.be]

CSV – Community Service Volunteers constitue l'organisation de formation des bénévoles la plus importante du Royaume-Uni. L'objectif des fondateurs était d'impliquer des jeunes âgés de 16 à 35 ans dans des services bénévoles au Royaume-Uni, afin d'enrichir les vies des bénévoles ainsi que la vie des personnes aidées, et de permettre ainsi un changement social. Durant la dernière année, CSV a réussi à mobiliser environ 250 000 personnes dans le secteur du service bénévole au Royaume-Uni, a formé 12 000 jeunes défavorisés et aidé 29 000 personnes à trouver des opportunités d'apprentissage grâce aux liens de l'organisation avec la radio locale BBC. L'organisation se bat également pour permettre à la société civile d'agir au premier plan pour différentes communautés.
[www.csv.org.uk]

La **Fondation EAES** renforce le poids des acteurs de l'intégration du secteur de l'économie sociale en Amérique centrale et en Europe, de manière à renforcer les potentialités des organisations de la société civile et des universités. Basée en Andalousie, elle ouvre un éventail d'opportunités pour la participation équilibrée des hommes et des femmes, favorise la gestion locale, les processus éducatifs et la cohésion sociale.
[www.eaes.es]

Le **Think Tank européen Pour la Solidarité (PLS)** offre une large gamme de services liés au secteur de la solidarité. Il promeut l'économie sociale, des politiques durables et l'engagement des citoyens dans les processus de prise de décisions. Il était chargé du suivi général des travaux ainsi que de l'édition des newsletters et de ce guide afin de rendre compte des consultations menées par les partenaires du projet.
[www.pourlasolidarite.eu]

Les deux newsletters et les différents documents intermédiaires du projet sont en libre consultation sur le blog du projet à l'adresse :
[<http://progcitoyennete.blogspot.com/>].

V. Regards croisés

Bien que les approches du dialogue interculturel, les publics visés ainsi que les méthodes de débat employées par chaque partenaire du projet variaient, les objectifs des consultations ont convergé : créer un nouvel espace de parole, donner une vision plus complète du concept de dialogue interculturel et partir des points de vue individuels pour construire une définition de l'interculturalité commune aux citoyens impliqués dans le projet. Ces différents débats entre citoyens ont aussi eu un impact similaire, ils ont contribué à l'apprentissage formel et informel et ont permis de disséquer des stéréotypes ancrés dans les mentalités.

1. L'organisation des consultations

Type de consultation

Pour la réalisation des consultations, chaque partenaire s'est penché sur les méthodes les plus appropriées pour l'instauration d'un dialogue riche et constructif. Les méthodes choisies étaient variées, chacune révélant des points forts et des limites. L'Angleterre et l'Espagne ont opté pour une variante du débat et plus précisément pour le *study & debate circle*. Le partenaire français, quant à lui, a opté pour une méthode progressive : dans un premier temps, apport d'information, échange d'expériences en petits groupes, puis formulation de solutions « rêvées » en plénière, le tout suivi d'une évaluation. La Roumanie aussi a assuré en premier lieu un socle de connaissances commun à tous les participants afin de stimuler les discussions et rapprocher les participants avant de leur donner l'opportunité de lister leurs besoins et d'élaborer un plan d'action. La Belgique a, pour sa part, expérimenté le principe du forum d'histoires au sein duquel les participants racontaient leurs expériences, positives ou négatives, de la cohabitation entre communautés francophone et néerlandophone.

Lieu des consultations

Les consultations ont eu lieu tant dans des grandes villes : Bruxelles (Belgique), Paris, Metz, Lille (France), Londres (Angleterre) que dans des villages comme Osuna (Espagne), Valea Corbului et Calinesti (Roumanie) ou des petites communes comme Ingatestone (Angleterre). Certaines consultations furent itinérantes comme en France, en Angleterre et en Roumanie, d'autres étaient basées au siège de l'organisation partenaire comme en Belgique et en Espagne.

Public consulté

La composition des groupes était très différente d'un pays à l'autre. Le dialogue interculturel ne pouvant être réduit à la variable culture (langue, territoire, religion), les partenaires ont sélectionné des individus d'âge, de genre, de statuts différentes. Les consultations se sont adressées aussi bien à des étudiants (Angleterre et France), des professionnels du secteur de l'économie sociale (Espagne), des délégués élus d'une mutuelle d'assurance (France) qu'aux habitants d'un territoire, représentants d'une culture déterminée (Belgique et Roumanie).

Obstacles

L'un des principaux obstacles auquel les organisateurs ont dû faire face était le scepticisme des participants quant à la possibilité d'instaurer un dialogue entre des groupes souvent très éloignés, arguant que beaucoup avait déjà été entrepris à cette fin. Les participants souhaitaient que leur travail ait un impact concret et étaient davantage intéressés par les sujets affectant directement leur quotidien.

Afin de surmonter ces difficultés, les organisations partenaires ont adapté leur méthodologie et ont privilégié les exercices concrets : raconter des histoires sur l'autre communauté linguistique, lister les besoins des habitants d'un village, établir des recommandations concrètes en phase avec les attentes des citoyens... Pour motiver les participants à s'investir dans la consultation, certains partenaires ont même imaginé une suite aux rencontres organisées dans le cadre du projet européen (nouvelles rencontres, stratégies de dissémination au delà du projet ou plans d'actions).

D'un point de vue méthodologique, il n'était pas toujours facile de donner la parole à tous les participants dans un temps limité, considérant, de plus, que certains étaient soit peu habitués à s'exprimer devant une assemblée, soit réticents à exposer leur point de vue en présence d'autres communautés.

Toutes les consultations ont été organisées avec l'aide de spécialistes en processus participatifs. Ceux-ci ont modéré les sessions et instauré des règles de dialogue pour assurer la prise de parole de tous.

2. L'histoire migratoire des pays partenaires

Si l'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, la France et la Roumanie ont un passé différent en termes de flux migratoires et de cohabitation entre populations autochtones et allochtones, tous ces pays sont confrontés à la question de l'intégration.

En France et en Espagne la question de l'intégration était au centre des préoccupations. Anciennement terre d'émigration, l'Andalousie est devenue récemment terre d'accueil pour des Européens plutôt aisés mais aussi pour des Sud-américains et Africains à la recherche de moyens de subsistance. La Fondation EAES (Espagne) a interrogé ses participants sur les enseignements que la région pouvait tirer de son expérience de l'émigration pour faciliter l'insertion des populations immigrées. La Fondation MACIF (France), quant à elle, a retenu trois facteurs d'intégration qu'elle a soumis aux participants : l'intégration par l'emploi, par une politique de diversité au sein de l'entreprise et par la participation citoyenne.

Le travail de la Fondation PACT (Roumanie) s'est concentré sur les échanges entre populations non-Rom et Rom, ces dernières souffrant de fortes discriminations dans ce pays. Les Roms représentent la minorité la plus importante à travers l'Europe, mais aussi la plus vulnérable. Leur situation est particulièrement préoccupante en Roumanie. D'où l'objectif de la Fondation PACT : étudier comment le dialogue interculturel pourrait contribuer à l'amélioration des relations interethniques en Roumanie.

En Belgique, le problème majeur lié à l'interculturalité est le multilinguisme et l'éloignement des communautés néerlandophone et francophone. La barrière de la langue constitue un obstacle à la communication et est source de tensions, elle accentue les différences entre les deux communautés qui se considèrent étrangères l'une de l'autre.

L'Angleterre, quant à elle, est traditionnellement ouverte à l'immigration. Après l'élargissement de 2004, elle est, par exemple, le premier pays à avoir ouvert ses frontières aux nouveaux États membres. CSV a décidé d'interroger les jeunes de deux lycées britanniques, l'un à Londres et l'autre dans la région d'Essex, pour aborder le thème du dialogue interculturel avec ces nouvelles populations immigrées.

3. Synthèse des débats

Perception du dialogue interculturel

Réaction d'un participant

« Chaque être humain discrimine un groupe, une communauté, une minorité, qu'il en soit conscient ou non. Et d'autres nourriront forcément des préjugés à l'égard du groupe auquel il appartient. Véhiculer ce message peut-être plus porteur que de discuter de la signification du concept de dialogue interculturel. »

Le concept de dialogue interculturel fut difficile à introduire auprès des citoyens consultés. C'est pourquoi plusieurs organisations ont décidé de ne pas l'utiliser comme porte d'entrée, privilégiant plutôt, par exemple, des thèmes plus proches de leur quotidien.

La notion de « dialogue » a elle, été pertinente en ce qu'elle signifie un « *contact et discussion entre deux parties à la recherche d'un accord, d'un compromis* », elle sous-entend donc qu'il puisse exister un différend.

Concepts et questions récurrents

Un certain nombre de concepts a marqué les discussions, revenant régulièrement au cœur des débats. Parmi eux figurent notamment la notion d'interculturalité, définie par un citoyen participant aux débats de la MACIF comme « *une rencontre et un échange entre au moins deux personnes allant à la rencontre l'une de l'autre et faisant tomber les représentations et les préjugés de l'une sur l'autre* », mais aussi l'intégration expliquée par la Fondation EAES comme « *une croissance économique, culturelle, sociale et personnelle pour les immigrés et la population d'origine.* »

Concernant la question de l'intégration, beaucoup de citoyens pensent que l'intégration est un processus, pas seulement un résultat. Il s'agit d'une action volontaire et intentionnée, non pas d'un phénomène spontané. Divers concepts ont émergé. Certains avaient trait aux types de personnes qui ont besoin d'être intégrées comme les « immigrés », les « étrangers » voire ceux qui sont « différents ». En référence à ces groupes, des « stéréotypes » voire « préjugés » ont été construits. Les populations autochtones ou non discriminées « méconnaissent » la situation de ces individus et nourrissent parfois de la « méfiance » à leur égard. Les solutions avancées pour surmonter ces attitudes sont le plus souvent l'« ouverture », le « dialogue », la « citoyenneté active » et « l'insertion par l'activité économique ».

Rôle de l'économique dans les échanges interculturels

Réaction d'un participant

« Il faut différencier le stéréotype (banalité, idée toute faite, cliché) et le préjugé (opinion, jugement préconçu, idée reçue) du racisme qui est un passage à l'acte. »

Des liens avec l'emploi et le secteur économique ont été établis par tous les participants. Les relations avec les personnes d'origine étrangère, les personnes différentes ne se réduisent pas à la sphère culturelle. Un dialogue doit aussi être instauré sur le marché du travail.

En Espagne, les participants relèvent que ce n'est pas l'étranger qui est discriminé mais plutôt l'immigré pauvre, victime de stéréotypes négatifs en termes d'emploi : « il vole l'emploi des autochtones » et son intégration dans la société d'accueil coûterait cher. Les préjugés sont d'autant plus forts en période de crise économique.

À l'inverse de ce préjugé négatif, les acteurs de l'économie sociale ont été reconnus comme des prestataires proposant des services adaptés aux besoins des populations immigrées ou victimes de discriminations. De plus, ceux-ci appliquent souvent en leur sein des politiques de diversité pour faciliter l'accès au marché du travail de ces populations.

Pour beaucoup de participants, l'insertion par l'activité économique est essentielle mais doit être complétée également d'une reconnaissance du rôle de l'individu au niveau de son quartier et de sa cité, en tant que citoyen de plein droit qui peut participer à la prise de décision publique.

Rôle de la citoyenneté active dans les échanges interculturels

Les participants considèrent que l'implication au sein d'associations ou d'organisations politiques peut constituer un bon moyen d'intégration car elle confère le sentiment d'être partie prenante d'un projet collectif. L'intégration ne peut être cantonnée à la sphère de l'entreprise, elle passe aussi par la participation citoyenne. « *L'intégration c'est l'absence d'exclusion, c'est-à-dire le fait de se sentir investi dans toutes les sphères de la société.* »¹¹ Un individu, pour se sentir citoyen à part entière, doit pouvoir s'exprimer et faire valoir ses droits.

11. Citation extraite du rapport français

4. Motivations et compétences acquises par les participants

Raison de la participation aux débats

Les cinq consultations reposaient sur la participation volontaire et non-rémunérée des citoyens. Les participants se sont montrés curieux et motivés : ils souhaitent en apprendre davantage sur les thématiques traitées et affichaient leur désir de s'impliquer et de proposer des solutions.

Acquis

Pour les participants, ces consultations ont été l'occasion d'acquérir à la fois connaissances et savoir-faire.

Elles leur ont permis d'en savoir plus sur l'histoire récente de leur pays, les différentes vagues migratoires qui l'ont traversé ainsi que les cultures des différentes communautés présentes sur leur territoire, sur l'Europe et ses élargissements, sur le fonctionnement d'un projet cofinancé par les institutions européennes et sur l'accessibilité du programme « l'Europe pour les citoyens » pour les organisations de la société civile. Certains des participants ont pu mesurer l'étendue de leurs droits, à l'image de la communauté Rom s'agissant de l'insertion de cours sur la culture Rom dans les cursus scolaires.

En termes de savoir-faire, tous les partenaires ont imposé le respect des règles du débat tel que l'écoute active et la tolérance. Les participants ont pu appréhender le décryptage de stéréotypes et envisager de combattre les préjugés. Ils ont découvert l'*Autre* grâce au dialogue.

VI. Consultations citoyennes

De septembre 2008 à juin 2009, les organisations de la société civile de cinq pays européens ont travaillé avec des citoyens non experts de l'interculturalité. Malgré tout, la méthode de consultation, les apports d'information ainsi que la modération des débats par des professionnels ont permis d'identifier les idées préconçues nourries à l'égard de certaines communautés nationales voire les discriminations dont elles sont victimes. De ces constats, les groupes ont tiré des recommandations à destination des décideurs politiques et socio-économiques nationaux à même d'agir sur ces questions.

Alors que les expérimentations menées furent diverses, les résultats des partenaires sont présentés ci-dessous suivant les catégories suivantes : choix du thème de travail, public cible et constitution du groupe, méthodologie employée pour les consultations, synthèse des débats, obstacles rencontrés ou limites constatées, résultats inattendus, recommandations à l'échelon national. Les contacts indiqués au bas de chaque rapport sont ceux des coordinateurs nationaux.

Réaction d'un participant

« Une loi ne peut empêcher l'existence et la propagation des préjugés mais la multiplication de rencontres rassemblant des citoyens d'origine et de statuts différents est une méthode pertinente pour les déconstruire. Le meilleur moyen de déconstruire nos préjugés est de rencontrer l'Autre, celui à l'égard duquel on a conçu un préjugé. Il est impossible de faire disparaître les préjugés, on peut seulement essayer d'en sortir. Il faut soutenir l'existence de projets ayant pour but de créer des espaces de rencontre / de parole »

Participer – faire de la démocratie participative une réalité, Angleterre

Choix du thème de travail

Partenaire britannique du projet transnational CID, CSV a adopté le thème de la perception de l'interculturalité par la société civile. On considère souvent qu'au Royaume-Uni, les gens ne s'intéressent pas à la politique. Aussi, en tant qu'État membre de l'UE, le Royaume-Uni est-il généralement considéré comme étant un des membres les plus euro-sceptiques de l'Union. Il s'agit bien sûr d'une généralisation, mais lorsque des sujets « européens » sont évoqués, force est de constater que l'intérêt outre-Manche est moindre que celui des États membres continentaux. En outre, le Royaume-Uni est doté d'une des populations les plus diversifiées de l'Union, et depuis le dernier élargissement du 1er mai 2004, les sujets liés à la cohabitation de différentes cultures deviennent de plus en plus visibles. En effet, les citoyens de tous les nouveaux États membres, dont huit anciens pays du bloc de l'Est, ont gagné la liberté et le droit de vivre, de travailler et d'étudier au Royaume-Uni. Un grand nombre de personnes issues des pays d'Europe centrale et de l'Est, comme la Pologne, s'y sont rendues à la recherche d'un emploi et d'un nouveau départ.

Ces citoyens de la « nouvelle » UE se sont ajoutés à une population britannique déjà marquée par la diversité et ont apporté avec eux leur culture, leurs compétences, leur langue et leurs us et coutumes. Cependant, un tel changement social et démographique ne va pas sans l'apparition de nombreux nouveaux stéréotypes et de tensions, le tout exacerbé par la crise économique actuelle. Les clichés se sont renforcés et ont débouché, dans certains cas, sur une peur de cette nouvelle immigration.

Les questions posées pour la consultation ont été des plus diverses : Comment des communautés différentes peuvent-elles mieux cohabiter ? Quel peut-être le rôle du dialogue interculturel afin d'obtenir une conscientisation et une plus grande tolérance ? Comment faire entendre la voix des jeunes en Europe ? Quel est le degré de volonté des Européens de participer aux élections de juin 2009 et d'influencer ainsi l'Europe du futur ?

Public cible et constitution du groupe

Le public cible s'est composé de groupes d'élèves du secondaire âgés de 15 à 18 ans. Les participants se sont montrés très enthousiastes quant à leur participation au projet sachant que celui-ci réunit des gens issus de cultures et de milieux très différents. Le dialogue interculturel revêt une importance particulière à leurs yeux. Ils se sont également rendu compte qu'ils voulaient réellement comprendre ce qu'est l'UE.

Méthodologie choisie

La méthode choisie pour aborder la thématique de la perception de l'interculturalité par la société civile fut de créer des plateformes d'échange et de réflexion afin que chaque individu puisse s'exprimer sur les politiques européennes qui le touchent et permettant aux citoyens d'interagir directement avec leurs eurodéputés et les responsables politiques locaux.

L'idée de base du projet a été de créer des cercles d'étude et de débat (study & debate circle)¹² locaux pour réfléchir au dialogue interculturel, à la participation et aux politiques européennes. Cette formule a débouché sur une plateforme idéale pour obtenir les consultations escomptées puisqu'elle a proposé un environnement dynamique au sein duquel les jeunes furent libres de s'exprimer, d'écouter les autres et de débattre ouvertement et dans le respect. La participation active à ces débats démocratiques est devenue l'élément phare de la consultation.

Ces cercles d'études constituaient des mécanismes efficaces pour la promotion de la démocratie locale et permettaient l'instauration d'un dialogue sur le terrain pour faire face aux sujets les plus urgents. En outre, « *(Si vous parlez de quelque chose qui intéresse les gens, vous pourrez alors les faire asseoir autour d'une table.* »¹³ Les cercles d'étude ont donc constitué un espace privilégié pour le dialogue interculturel entre des jeunes de différents milieux. Les espaces consultatifs ont également permis pour le renforcement des connaissances sur les thématiques européennes et les différentes politiques ayant un impact sur la vie de ces jeunes et ont offert une possibilité d'interaction avec l'UE. Ils se sont ainsi révélés être un

12. Le SCRC, guide inspiré de Los Angeles (*Facing the Challenge of Racism and Race Relations: Democratic Dialogue and Action for Stronger Communities*) a publié de nombreux guides de discussions évoluant sur des sujets comme la création de passerelles contre « les différences de résultats scolaires », comment améliorer les relations entre la police et la communauté, renforcer les relations de voisinage, intégrer les jeunes dans la vie publique et aider les communautés à relever les défis de la croissance et du développement.

13. *What Democracy Feels Like* (« Ce à quoi ressemble la démocratie »), Julie Faneslow, 2002, une citation de Carolyn Miller Abdullah, une associée principale du SCRC.

moyen d'expression mis à la disposition des participants pour débattre et s'engager activement dans ce projet démocratique européen. « Participer » c'est aussi explorer la volonté des citoyens de s'impliquer dans les processus démocratiques comme les élections, et en particulier les élections européennes du 4 juin 2009.

Synthèse des débats

Le premier débat a regroupé le 17 décembre 2008 un groupe important d'étudiants de l'Alperton School, Brent, de Londres et a permis d'évoquer le concept général du projet CID et son attention particulière attribuée au Royaume-Uni. Les jeunes réunis se sont très vite intéressés à l'initiative à partir du moment où ils ont su que leurs débats sur la perception de l'interculturalité et sur la nécessité d'un dialogue interculturel au Royaume-Uni seraient portés au niveau européen par le biais d'un processus de retour auprès des coordinateurs du projet CID. La session du mois de décembre a également présenté un nombre de sujets sur la Citoyenneté Active, son lien à la citoyenneté européenne, et sur la façon dont l'UE communique auprès des jeunes au sujet de ses politiques, ses activités et ses initiatives. Les résultats de cette première consultation ont montré que les jeunes participants aux débats étaient particulièrement actifs dans la vie politique de leur communauté (par exemple au sein du conseil scolaire, du parlement de la jeunesse) à Londres, mais que leurs connaissances et leurs idées liées aux thématiques européennes étaient limitées. Toutefois, ces jeunes ont manifesté un réel désir d'en savoir plus sur les sujets européens et de s'engager dans des débats dont la teneur serait transmise aux autres partenaires du projet CID ainsi qu'à d'autres parties intéressées pouvant tirer parti des résultats de cette initiative transnationale.

Les deux autres réunions de jeunes citoyens qui ont eu lieu à l'Alperton School le 19 janvier 2009 et à l'école européenne d'Ingatestone, Essex, le 13 février 2009, ont évoqué les perceptions de l'interculturalité et en particulier les stéréotypes : comment ils se forment, comment ils peuvent et doivent être dépassés, tout en insérant dans le débat, le rôle des institutions de l'UE et les caractéristiques interculturelles de l'Union des 27. En outre, les étudiants de l'école européenne ont également réfléchi sur le type de ressources nécessaires pour enseigner avec succès ce que sont la citoyenneté et l'idée de communautés durables dans le cadre européen. Lors de ces deux consultations, les participants ont dressé une liste de stéréotypes attribuées à différentes nationalités de l'UE. Chaque stéréotype a ensuite été répertorié et placé en face d'une nationalité donnée. Les cercles de consultation ont ensuite débattu autour des résultats obtenus en les classant dans trois catégories (stéréotype négatif, positif ou neutre). Les participants ont ensuite été interrogés quant à leurs propres expériences

avec différentes nationalités en leur demandant si les stéréotypes susmentionnés étaient avérés ou non. Ces débats ont permis de voir que les stéréotypes étaient fondés sur une catégorisation des personnes selon des perceptions souvent très éloignées de la réalité et faisant plutôt appel à des clichés et à des préjugés. Il est aussi ressorti que même les stéréotypes classifiés comme étant « positifs » ne sont pas non plus nécessairement représentatifs de la population globale d'un pays et qu'ils sont également plus proches des clichés que de la réalité. Les cercles d'étude ont ensuite mené le débat vers l'impact de ces stéréotypes sur les sentiments de l'individu et de la communauté dans son ensemble et ont proposé de réfléchir sur les blessures provoquées qui se transforment en barrières entre les différentes communautés. Les participants ont ensuite conclu qu'une bonne façon de dépasser ces stéréotypes était de les nommer ouvertement pour mettre en exergue, par le biais du dialogue, leur pouvoir destructeur et la nécessité de les détruire.

Ces dernières observations ont débouché sur un autre débat important : les expériences vécues par les participants eux-mêmes lors de la résolution de disputes et de conflits dans leur propre école, quartier ou communauté. Ils ont donc donné des exemples concrets de conflits ayant émergé à cause de ces stéréotypes et de perceptions erronées et sur la façon dont ils ont été résolus. Leurs réponses ont montré que la solution la plus commune face à de tels problèmes est d'établir un dialogue entre les parties opposées. Les étudiants ont souligné que dans des circonstances où le problème surgit entre des personnes issues de différents milieux, ethnies, religions ou traditions, le dialogue est absolument nécessaire pour arriver à une issue positive du conflit. Une fois la nécessité de dialogue établie, les étudiants sont passés à l'importance d'un tel dialogue interculturel dans le cadre de grandes communautés – de villes multiculturelles comme Londres ou de pays comme les États-Unis. Ils ont évoqué différents exemples apparus au cours de l'histoire européenne, notamment lors des Guerres Mondiales et du conflit des Balkans, et ont souligné qu'une interruption dans le dialogue, une absence de dialogue interculturel peuvent définitivement avoir des conséquences extrêmes.

En guise de conclusions à ces consultations, les jeunes participants ont analysé l'histoire des développements les plus controversés de l'UE. Le dialogue entre toutes les parties impliquées dans le projet européen avait été crucial. Il est important d'entendre les voix des citoyens européens pour que ce dialogue soit réellement démocratique et représentatif. Les participants ont insisté sur le fait qu'un dialogue interculturel continu était indispensable pour une Europe des 27 harmonieuse et capable de tirer parti des différentes cultures qui l'habitent. En outre, en réfléchissant au slogan de l'UE « Unis dans la diversité », il est ressorti qu'il était nécessaire de dépasser

ser les obstacles engendrés par les stéréotypes et les préjugés en s'engageant activement dans un tel dialogue.

Durant le débat du 27 avril 2009, 20 étudiants de l'école européenne, âgés de 17 à 18 ans, ont été consultés au sujet des élections parlementaires européennes à venir. Le débat fut lancé par une discussion interactive autour de plusieurs thèmes liés aux politiques de l'UE et ayant un impact sur la vie quotidienne des citoyens européens. Des sujets comme l'immigration, l'aide internationale, la protection des langues minoritaires, etc. ont été évoqués. À l'issue de ce débat, le plus surprenant fut de constater que dans la plupart des cas, les personnes ignoraient que de telles politiques étaient le fruit du travail des institutions européennes et qu'elles avaient un effet sur les citoyens « lambda » de l'Union.

Une étude ayant une portée paneuropéenne sera lancée lors d'un séminaire spécifique prévu en décembre 2009 par la CSV à Stockholm, et qui réunira une audience européenne composée de représentants de la société civile et des institutions.

Obstacles rencontrés ou limites constatées

Certains obstacles sont apparus lors des premiers débats car certains participants prenaient plus de temps que d'autres à contribuer aux consultations. Ceci est cependant inhérent aux dynamiques de groupes où certains sont plus prompts à prendre la parole alors que d'autres ont plus de mal à dépasser leurs inhibitions. Toutefois, le mécanisme des cercles d'étude a permis de surmonter ce type d'obstacles et finalement, durant chaque débat, tous les participants ont pu s'exprimer activement.

Un autre obstacle, ou plutôt un défi, envisagé avant les débats était de choisir des sujets qui soient intéressants pour les jeunes. C'est ainsi que pour évoquer le dialogue interculturel, le débat s'est tourné vers les stéréotypes. Il en va de même pour les politiques européennes ; il fallait évoquer des sujets comme l'éducation, l'immigration, les tests sur animaux, les normes de sûreté de l'eau, les OGM, la protection du consommateur qui ont un impact direct sur la vie de ces jeunes.

Résultats inattendus

Un grand nombre de jeunes de l'Alperton School ont manifesté un réel intérêt face à l'idée d'un débat public et d'un plus grand engagement politique. Aussi ont-ils prévu de faire partie du Parlement des jeunes. En outre, dans les deux groupes, les étudiants en âge de voter ont affirmé qu'en conséquence de leur participation au projet, ils allaient utiliser leur droit de vote (aux élections européennes, nationales et locales) pour faire entendre

leur voix à l'échelle politique. Leur première action sera d'aller voter aux élections européennes le 4 juin 2009.

Réaction des participants

« Je ne pensais pas que ce qui se fait au sein de l'UE aurait un tel impact ici au Royaume-Uni. » « À partir de maintenant, je vais utiliser mon droit de vote durant les élections. » « Si tu ne vas pas voter, tu n'es pas en mesure de te plaindre des hommes politiques. » « Les stéréotypes peuvent nuire aux relations entre les communautés. » « S'impliquer dans les consultations constitue un petit effort pour de grands résultats. » « Il s'agit de mon droit à participer alors que tellement de gens sur terre ne disposent pas de ce même droit. »

Recommandations à l'échelon national

Les recommandations à l'issue de ce projet au Royaume-Uni sont les suivantes :

> Renouveler ce modèle de cercles d'études autour des thématiques européennes touchant les jeunes dans d'autres écoles secondaires du Royaume-Uni.

> Utiliser les ressources créées à la suite du projet CID, en premier lieu dans les écoles collaborant avec le département d'éducation du CSV et ensuite, dans la mesure du possible, dans d'autres écoles.

> Allouer les ressources convenues par le Ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth du gouvernement britannique au groupe de travail Écoles Secondaires et se concentrer sur la communication de thématiques européennes auprès des jeunes.

> Lancer une étude sur les outils les plus efficaces pour les consultations afin de familiariser les gens avec les institutions européennes.

Pour plus d'informations, contactez Piotr Sadowski à l'adresse :
psadowski@csv.org.uk

Dialogue interculturel et intégration : points de vue de la société andalouse, Espagne

Choix du thème de travail

Encore hier, l'Espagne et d'autres pays du Sud de l'Europe se considéraient comme étant des zones d'émigration. Dans le cas particulier de l'Andalousie, cette région a été par tradition une terre d'émigrants.

Cependant, les changements sociaux économiques auxquels font face les sociétés d'aujourd'hui ont débouché sur une inversion des courants migratoires : l'Andalousie, une terre d'émigration est maintenant devenue terre d'accueil d'immigrants. Le nombre d'étrangers résidant en Andalousie s'est multiplié par six durant la dernière décennie.

Il existe dans la région différents groupes hétérogènes d'étrangers caractérisés par des circonstances diverses et variées et ayant pour conséquence des effets variables sur différents secteurs de la vie de la région.

En Andalousie, 5 étrangers sur 10 sont des citoyens de la Communauté européenne suivis par les Américains (23,70% de la population immigrée) et les Africains (20.80%).

L'immigration en Andalousie suit par conséquent l'un des deux modèles suivants : d'une part, la recherche d'une meilleure qualité de vie de la part des citoyens européens ; et d'autre part, la recherche d'emploi dans le secteur agricole pour les travailleurs peu qualifiés en provenance de l'Afrique, l'Amérique Latine et l'Europe de l'Est.

Les opportunités et les défis provoqués par l'immigration sont les mêmes que ceux auxquels d'autres pays européens ont dû faire face par le passé. L'Espagne et l'Andalousie en particulier ont d'ailleurs eu la possibilité de tirer les leçons de leurs histoires en tant que pays d'émigration, de leurs succès et leurs déboires, dans le but de mieux intégrer les populations immigrantes actuelles. Les dimensions spécifiques et les caractéristiques de tels défis dépendant bien sûr des contextes sociaux, économiques et politiques particuliers au sein desquels les étrangers s'installent.

Les questions évoquées lors des réunions ont été : Comment les termes de dialogue interculturel et d'intégration sont perçus en Andalousie ? Quels facteurs jouent un rôle important dans le processus d'intégration des étrangers dans notre société ? Quels sont les aspects positifs et négatifs, les avantages et les difficultés engendrés par ce processus ? Comment les

Andalous perçoivent-ils les populations étrangères vivant dans leur communauté ? En termes généraux, quelles sont les performances accomplies par les différents acteurs de la société pour intégrer ces étrangers ? En outre, un débat fut lancé sur la situation de l'emploi et du marché du travail pour les immigrants en Andalousie.

Public cible et constitution du groupe

Le groupe était constitué de 32 citoyens de la société andalouse, la plupart liés au secteur de l'économie sociale. Certains d'entre eux travaillaient au sein d'organisations du secteur de l'éducation et, indirectement, de l'intégration. Il faut noter que certains de participants étaient d'origine étrangère.

Méthodologie choisie

Durant les réunions, un coordinateur a posé des questions d'ordre général et a encouragé les gens à participer pour collecter le plus d'opinions possible. L'intention de la fondation EAES a toujours été de faire de ces réunions des espaces de dialogue à forte participation par le biais d'échanges d'idées, de discussions, de débats et de brainstorming.

Synthèse des débats

> La 1^{ère} réunion a permis de présenter les objectifs généraux du projet. Les participants ont eu l'opportunité de se présenter et de formuler les questions à venir. Certains mots clés sont apparus comme respect, empathie, citoyenneté, tolérance, compréhension.

> Lors de la 2^{ème} réunion, une liste de différents éléments d'intégration a été dressée permettant aux personnes d'origine étrangère d'acquérir une « citoyenneté totale » : éducation, santé, emploi, langue, culture, accès aux ressources. Quant aux avantages et difficultés rencontrés lors du processus d'intégration, l'idée émergente est que « *pour les immigrants et les autochtones, l'intégration équivaut à une expérience de croissance personnelle, sociale, culturelle et économique.* »

Les participants ont souligné les difficultés rencontrées par les immigrants comme la barrière de la langue, et le fait de pouvoir répondre aux exigences légales. En outre, la pénurie d'emploi peut créer des tensions au point que certains Andalous pensent que la présence d'immigrants constitue une « concurrence déloyale », vu que ceux-ci accepteraient des conditions de travail précaires.

Les autres difficultés ou facteurs pouvant affecter de façon négative le processus d'intégration sont perçus depuis la perspective culturelle et psychologique. Il s'agit surtout de comportements négatifs qui prévalent dans notre société comme la méfiance, la peur, le mépris et l'indifférence envers ce qui est « différent » ou « étranger ». *« Ils sont le résultat de l'ignorance (parfois délibérée) au sujet d'autres cultures, ce qui a débouché sur l'apparition et la consolidation de préjugés et de stéréotypes négatifs. » « Souvent, les gens excluent ce qu'ils ignorent. »*

Certains participants ont mentionné le fait que la plus grande difficulté pour l'intégration des immigrants est l'implication d'un coût économique élevé que *« certains ne sont pas prêts à supporter »*. En outre, les références faites à *« un besoin de cohérence de la part des populations immigrantes pour s'adapter aux principes de base de la société contemporaine occidentale »* sont directement liées à l'arrivée de la culture musulmane en Europe. Certains ont également parlé d'« adaptation » des populations étrangères à la place d'« intégration ».

> Durant la 3^{ème} réunion, l'objectif principal a été d'explorer plus en avant la façon dont les Andalous perçoivent les immigrants qui s'installent au sein de leur communauté et comment cela influence l'intégration.

> Le but de la 4^{ème} réunion fut d'analyser les différentes actions menées par plusieurs groupes au sein de la société (surtout par le gouvernement) dans le but d'encourager l'intégration des migrants.

> Au cours de la dernière réunion, la présence des migrants sur le marché du travail andalous et les propositions pour améliorer l'accès à celui-ci ont été débattues. L'idée était de mettre en exergue le rôle que l'économie sociale pourrait jouer dans le processus d'intégration à l'heure actuelle et à l'avenir.

S'agissant du terme « intégration », certains participants ont noté que les mots associés étaient : adaptation, assimilation, compréhension, empathie... *« mais que ce sont des concepts qui, d'un point de vue anthropologique, peuvent mener à l'acculturation, à l'assimilation et à la perte de valeurs de référence pour les populations immigrées. L'intégration doit venir non seulement des immigrants mais aussi de la part des populations autochtones par le biais d'un dialogue, d'un processus d'apprentissage, d'une écoute active, d'empathie et de respect. »*

L'intégration est bonne pour le développement économique et le commerce, elle facilite la création de nouvelles activités commerciales, généralement à petite échelle, au niveau des entreprises de services, ce qui enrichit le marché du travail.

Un sujet a également lancé un débat animé pour déterminer la différence

entre adaptation et intégration : « *le respect fondamental de nos valeurs et de notre culture de la part des populations étrangères. Une adaptation est nécessaire aux coutumes particulières de notre société.* »

Un aspect frappant est celui de la distinction entre les émigrants andalous et l'immigration d'aujourd'hui. Dans les années 60 et 70, des milliers d'Andalous ont pris le train avec les vêtements qu'ils portaient pour tout bagage pour se diriger vers des villes plus prospères comme Madrid ou Barcelone, ou des pays démocratiques ou offrant de meilleures possibilités d'emploi. Ils arrivèrent alors dans un monde complètement différent où la langue parlée leur était incompréhensible, pouvant à peine lire et écrire, laissant derrière eux une famille dans l'attente d'argent pour pouvoir survivre.

En ce qui concerne le rôle du gouvernement, le débat fut controversé : d'une part, plusieurs participants ont reconnu une volonté d'action, mais cette volonté est limitée par le manque de ressources adaptées. D'autres participants sont plus réticents et pensent que le gouvernement n'agit qu'à des fins culturelles et politiques. Dans le cas de l'UE et du gouvernement espagnol, des critiques visèrent leur façon de mettre en avant l'exclusion et le contrôle par le biais des différentes législations.

Obstacles rencontrés ou limites constatées

L'idée répandue actuellement est que les immigrants « *viennent voler le travail des locaux* », surtout sur fond de crise financière, alors que dans les faits, les immigrants se retrouvent dans des situations précaires.

À l'heure actuelle, l'accès à l'emploi dans des conditions décentes est de plus en plus limité pour les immigrants ; ceci est dû à la crise économique et ne fait qu'engendrer des problèmes et des situations de conflit.

Durant les deux premières réunions, une dualité visible s'est présentée entre les participants qui fournissent des services aux étrangers en recherche de détente et de loisir (pour la plupart des touristes européens) et ceux qui viennent à la recherche d'un emploi. En outre, dans certaines régions, l'État et les municipalités ont observé que l'arrivée des étrangers avait souligné l'inadaptabilité des services sociaux, des systèmes éducatifs, des services de santé et du logement.

Réaction des participants

« Nous vivons dans un monde où les gens eux-mêmes ont créé des barrières qui n'existaient pas à l'origine. Les principes politiques, les préjugés culturels, les moyens de communication de masse ou encore le pays d'origine constituent des aspects qui influencent l'intégration des étrangers dans notre société. » « Nous devons nous assurer que nos enfants vivent, apprennent et profitent de l'une des vérités absolues dont nous disposons, à savoir l'existence de cultures qui nous sont étrangères, de langues, visages et peaux que nous ne connaissons pas. L'ignorance alimente la peur, la peur engendre l'ignorance et, par la même occasion, la langue utilisée renforce les attitudes. »

Recommandations à l'échelon national

> Augmenter l'approvisionnement en ressources personnelles et matérielles que les administrations publiques débloquent pour l'intégration des personnes d'origine étrangère dans notre société.

> Augmenter la coordination entre les administrations publiques et les organisations à but non lucratif offrant des programmes, services et évaluations d'intervention pour les immigrants. Les administrations publiques doivent également communiquer efficacement toutes les activités menées à bien.

> Assurer un accès égal à tous les services publics : santé, éducation, services sociaux, logement, etc.

> Former des médiateurs interculturels pour une détection précoce des situations de vulnérabilité des personnes d'origine étrangère dans la sphère professionnelle et sociale.

> Mettre en place plusieurs campagnes de conscientisation quant aux conditions de travail proposées aux immigrants.

> Renforcer la lutte contre les stéréotypes négatifs cultivés par les médias.

> Développer des plans de formations et d'information dans les pays d'origine afin que les immigrants disposent à l'avance d'une connaissance approfondie du pays d'accueil (lois, procédures administratives, culture, langue, etc.). Sans cette connaissance préalable, dès leur arrivée, ils s'en remettent à d'autres immigrants formant ainsi des ghettos et mettant des barrières à une possible intégration puisqu'ils n'apprennent pas la langue locale.

> Proposer plus de cours d'espagnol pour les immigrants sachant que

jusqu'à présent, c'est surtout le secteur associatif qui s'en est occupé.

> Lancer une étude approfondie permettant de développer les sujets évoqués au sein des différents groupes durant les derniers mois, évaluer les opinions de la population et transférer l'étude aux institutions.

Pour plus d'informations, contactez Cristina Molina Molero à l'adresse : cristinamolina@feaes.es

Débats citoyens et interculturels sur l'intégration, France

Choix du thème de travail

À l'heure où notre société est de plus en plus multiculturelle, le défi à relever est celui de l'intégration et de la reconnaissance des différences de tout un chacun – culturelles, linguistiques, ethniques, religieuses, d'âge, de genre, d'orientation sexuelle, etc. – car l'intégration ne vise pas à réduire les différences mais à les respecter dans tous les champs de la société. La Fondation MACIF se mobilise depuis plusieurs années pour relever ce défi de l'intégration et s'engage, en collaboration avec ses partenaires, en faveur de l'intégration par l'emploi, de la lutte contre les discriminations, de la promotion de la diversité au sein des entreprises, de l'intégration des jeunes issus de l'immigration, etc. Pour ces débats citoyens, la Fondation MACIF a souhaité questionner les différents leviers ou facteurs d'intégration. Ceux-ci sont nombreux et plutôt reconnus : le travail, l'école, la langue, l'engagement associatif, syndical et politique...

Trois facteurs d'intégration ont été retenus pour être soumis aux ateliers citoyens afin d'alimenter les réflexions et le débat européen :

> L'intégration par l'emploi car la Fondation MACIF retient l'idée fondamentale exprimée par le Haut Conseil à l'Intégration¹⁴ en France selon laquelle « *dans notre société, la reconnaissance des individus passe fondamentalement par le travail, principal facteur d'intégration.* »¹⁵

> L'intégration par une politique de diversité au sein de l'entreprise car il est intéressant d'étudier les dynamiques entrepreneuriales d'intégration des personnes et de lutte contre les discriminations au sein de l'entreprise.

> L'intégration par la participation citoyenne, parce que l'intégration s'appréhende également à la mesure de la participation des citoyens à la vie de la Cité.

Public cible et constitution du groupe

La Fondation MACIF a donné la parole à deux types de public dont elle souhaitait valoriser les points de vue : les sociétaires de la MACIF d'une part, via leurs délégués élus, pour les débats sur l'intégration par l'emploi et

14. [<http://www.hci.gouv.fr>]

15. Haut Conseil à l'Intégration, *La promotion sociale des jeunes dans les quartiers en difficulté*, juin 2003, p.4.

l'intégration par les politiques de diversité en entreprise ; des jeunes volontaires associatifs d'autre part, pour les débats sur l'intégration par la participation citoyenne.

Pourquoi ce choix ? La Fondation MACIF a décidé de travailler avec des citoyens investis dans la société civile : des délégués de sociétés tout d'abord qui, outre ce mandat, sont également des syndicalistes des cinq confédérations représentatives françaises, des militants associatifs, mutualistes, coopératifs, etc. ; des jeunes volontaires ensuite, investis dans des associations au travers d'un Service civil volontaire.¹⁶ Porteurs d'expériences et de propositions diverses, les participants à ces débats ont favorisé une fertilisation croisée, en tant que relais dans ces différents milieux des échanges initiés au sein des débats citoyens.

Au final, ce sont 110 citoyens qui ont été recrutés localement, en appui avec les Directions régionales de la MACIF et l'association Animafac¹⁷, et qui ont pu participer à ces débats.

Les débats citoyens ont été « itinérants », c'est-à-dire organisés dans plusieurs régions de France. Ils ont ainsi permis de recueillir des préoccupations, des expériences et des réflexions différentes, dans des contextes locaux variés, constituant ainsi un matériel d'analyse très riche.

Méthodologie employée

Un principe fondamental : Valoriser l'expertise singulière des participants, qui va au-delà de leur engagement mutualiste et associatif.

Des conditions d'écoute et d'échange garanties : dans un souci de cohérence avec les valeurs portées par le dialogue interculturel, les débats ont été animés de manière à ce que les participants puissent tous s'exprimer, échanger librement (alternance de travaux en groupe entier et de travaux en sous-groupes) et bénéficier d'une écoute attentive et réciproque.

Quatre temps forts au sein de chaque débat :

> Un temps d'information/formation : à partir de l'intervention d'une personne-ressource qui présentait les enjeux soulevés par le sujet, les participants étaient invités à réagir à cette information. Vivante et interactive, cette intervention devait inciter les questions et premières réflexions des participants sur le sujet et motiver les échanges entre eux. Ce premier temps du débat était un temps de déconstruction du sujet à partir de leurs

16. [http://www.lacse.fr/dispatch.do?sid=site/service_civil_volontaire/section_jeune/presentation]

17. [<http://www.animafac.net>] : Réseau d'échanges d'expériences et centre de ressources pour les initiatives étudiantes.

représentations.

> Un temps d'échanges sur leurs pratiques, de retours d'expériences : les participants étaient invités à identifier dans leur expérience personnelle, professionnelle ou militante, une expérience significative en lien avec le sujet. Scindés en sous-groupes, ils ont échangé sur ces expériences vécues, réfléchi à leurs effets, positifs et/ou négatifs et en ont tiré des enseignements. Les échanges étaient ensuite restitués à l'ensemble des participants par l'intermédiaire de porte-paroles de groupes.

> Un temps de travail sur des propositions : au regard de la diversité des situations évoquées, souvent chargées d'émotion ou d'investissement personnel, les participants étaient invités à « rêver », c'est-à-dire à émettre des pistes de recommandations ou de propositions pour améliorer la situation en matière d'intégration.

> Un temps d'évaluation : un temps incontournable qui permettait de recueillir l'avis individuel et collectif des participants, tant sur l'organisation du débat que sur le fond du sujet abordé.

Synthèse des débats

Cinq débats citoyens riches d'enseignements tant sur le fond que sur la forme

Leçon n°1 ou quand les questions soulevées par l'intégration soulèvent d'autres questions...

De prime abord, l'intégration est une notion complexe qui, si elle raisonne facilement à l'oreille des citoyens, renvoie à des représentations multiples de la réalité. Quels sont les critères pour dire qu'une personne est intégrée ou non ? Quelles sont les frontières de l'intégration ? Ne s'agit-il pas d'un processus sans fin, touchant tous les domaines du vivre-ensemble et tous les publics ? Les problèmes rencontrés par les personnes ayant des difficultés d'intégration se reflètent à tous les niveaux de notre société : social, économique, culturel. L'intégration serait un processus, complexe, qui ne cesse d'évoluer dans le temps et en fonction des contextes et de l'histoire. Certains publics sont cependant plus exposés que d'autres et demandent des réponses spécifiques, comme les jeunes, les personnes handicapées, les personnes issues de l'immigration, les seniors, etc.

Leçon n°2 ou quand les lieux d'intégration sont multiples

Les participants aux débats élargissaient régulièrement d'eux-mêmes les termes du débat, se refusant à « cantonner » leur réflexion sur l'intégration à l'entreprise quand il s'agissait d'intégration par l'emploi ou par une politique de diversité, ou aux associations, s'agissant de l'intégration par la

participation citoyenne. Ainsi, ils identifiaient d'autres lieux non moins importants facteurs d'intégration comme l'école, le quartier, le logement... Plus que des lieux, ayant également leurs limites, c'était la démarche utilisée au sein de ces lieux qui importait : la valorisation de soi, la gestion d'un projet, la rencontre avec l'*Autre* et sa différence.

Leçon n°3 ou la richesse des initiatives individuelles et collectives

Difficile d'extraire quelques exemples du foisonnement de témoignages et d'expériences rapportés par les participants à ces débats ! D'autant plus qu'à chaque individu et chaque territoire correspondent des spécificités locales et des histoires singulières !

Nous pouvons cependant tenter d'isoler trois types d'expériences :

> Les expériences de femmes ou d'hommes s'étant intégrés et ayant eu des parcours de vie semés d'échecs ou de réussite, comme l'histoire de cette femme d'origine camerounaise qui, à diplôme français et compétences égales à ceux de ses camarades de promotion, ne parvenait pas à trouver d'emploi, du fait de ses origines et de son patronyme à consonance africaine. Ce type de témoignage souligne les ressources nécessaires à mobiliser pour lutter contre les discriminations.

> Les expériences d'engagement et de mobilisation collective. Citons l'engagement de cette jeune fille dans une association de réinsertion de jeunes toxicomanes par le tour de l'Atlantique Nord en bateau ; ou de cette personne d'origine étrangère qui, n'obtenant pas d'aide pour son projet professionnel, s'est « débrouillée » pour créer son entreprise à objectif humanitaire et a réussi à construire cinq puits au Sahel. Ces initiatives témoignent du potentiel de créativité et d'autogestion des hommes lorsqu'il s'agit de pallier à une situation jugée insatisfaisante. Ce type d'initiatives ascendantes, qui partent des citoyens et non pas des institutions, sont légion et démontrent la richesse des initiatives entreprises par les individus en recherche d'intégration sociale, professionnelle, culturelle...

> Les expériences liées à des dispositifs institutionnels. Les participants citaient à de nombreuses reprises des initiatives encadrées par la loi ou mises en place par des organismes de l'État, comme l'insertion par l'activité économique ou la formation par alternance ; ou encore des initiatives d'entreprises (souvent en partenariat avec des collectivités publiques) comme la Charte de la diversité ou la création d'une « école de jeux » pour former des jeunes issus de milieux défavorisés aux métiers liés au Casino.

Leçon n°4 ou la définition par les participants du dialogue interculturel

Selon la majorité des participants aux débats, le sujet même de l'intégration renvoie à l'interculturalité du fait des exemples évoqués de discrimination de

toute nature et des échanges sur la diversité. Mais ce sont souvent les débats en eux-mêmes qui sont qualifiés « d'interculturels » car permettant des échanges entre personnes différentes, exprimant des points de vue différents.

Cependant, la question de la diversité des participants aux débats a été abordée : la parité homme/femme n'a pas toujours pu être atteinte, tous les âges n'ont pas été représentés, ni toutes les origines à chacun des débats. Mais certains participants posaient les questions suivantes : Qu'est-ce que la diversité ? Comment la représenter ? Faut-il être nécessairement noir pour représenter et parler des problématiques de la communauté noire ? Faut-il être une femme pour être féministe ? Faut-il être issu de l'immigration pour pouvoir parler des problèmes d'intégration des populations immigrées ?

Les participants semblaient pencher pour une définition du dialogue interculturel qui réponde aux termes suivants : une rencontre et un échange entre au moins deux personnes, allant à la rencontre l'une de l'autre et faisant tomber les représentations et les préjugés de l'une sur l'autre.

Réaction des participants

« L'intégration ne doit pas être séparée des problèmes de logement, de l'emploi, de l'éducation... » « L'intégration, ça touche toutes les catégories de populations, pas que les immigrés. » « L'intégration c'est l'absence d'exclusion, c'est-à-dire le fait de se sentir investi dans toutes les sphères de la société. » « L'intégration c'est la capacité de vivre ensemble. » « Je me suis rendu compte qu'il y avait encore plus de discrimination que ce que je pensais ! » « Il faut valoriser les « plus » des différences. »

Obstacles rencontrés ou limites constatées

Si ces débats citoyens itinérants sur le territoire français ont offert à une centaine de personnes au total un espace de dialogue et l'expression d'une relative diversité de points de vue, le format d'une demi-journée n'aura pas permis d'approfondir les réflexions et les échanges pour la construction de points de vues véritablement collectifs sur le sujet de l'intégration et ses différentes mesures. Certains participants relevaient parfois une impression de « déjà vu » sur un sujet malheureusement toujours d'actualité, ce qui générait chez eux un sentiment de frustration face à des débats récurrents qui « ne mènent pas à grand-chose ». Malgré cela, ils s'emparaient de cet espace de dialogue offert, comme si ces moments étaient trop rares.

Résultats inattendus

Cette frustration est en même temps positive car elle révèle une véritable demande d'espaces de participation citoyenne. L'évaluation des débats montre que les participants souhaitent participer à ces débats dans une démarche active : « pour échanger », « pour être acteur », « pour apporter ma pierre à l'édifice », « pour proposer des solutions », « par citoyenneté »... expliquaient-ils. Lorsqu'une offre de participation est proposée, les citoyens s'en saisissent et investissent l'espace proposé.

Par ailleurs, ces débats citoyens ont globalement permis aux participants d'acquérir des apprentissages à la fois formels – sur les discriminations, sur la participation citoyenne et le rôle des associations auprès des bénévoles et des publics ciblés par leurs actions, sur les politiques de diversité en entreprise, etc., et informels – d'écoute de l'autre, de respect notamment.

Enfin, ces débats citoyens auront permis la valorisation et la mise en mots d'une expertise citoyenne authentique, tirée de l'expérience quotidienne des participants.

Recommandations à l'échelon national

> Valoriser et renforcer l'existant ! Qu'il s'agisse de lois et réglementations, comme d'initiatives d'associations travaillant dans le domaine social ou pour la participation des citoyens, les participants s'inquiètent d'une course à l'invention d'un nouveau dispositif, d'une nouvelle loi ou d'une nouvelle association pour répondre à des maux déjà bien identifiés. Des solutions existent. La mise en réseau et le partage d'initiatives permettent de démontrer, par l'exemple, que des initiatives ont déjà fait leurs preuves en matière d'intégration. Elles sont certes perfectibles mais devraient commencer par être véritablement appliquées et/ou systématisées. Quelques exemples de propositions en ce sens : obliger l'embauche de personnes handicapées dans le secteur public comme dans le secteur privé, respecter la clause d'insertion sociale dans les marchés publics pour contribuer à l'insertion des personnes en grandes difficultés, renforcer les pouvoirs de l'Inspection du travail et de la Halde¹⁸, sanctionner, publier les manquements.

> Transmettre / Former ! Des idées fortes et certainement les plus récurrentes dans la bouche des participants ! Les personnes arrivant dans une entreprise ou sur un nouveau poste, ou dans une association, doivent être valorisées, tout comme celles qui ont de l'expérience. Les seniors, par exemple, sont des personnes ressources ! L'accompagnement par le par-

18. Halde : Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité [www.halde.fr]

rainage ou le tutorat est une proposition opérationnelle ! Il s'agit pour cela, notamment, de donner le temps à l'accompagnement et à la formation. Enfin, la formation doit intervenir tout au long de la vie, et en particulier en matière de discrimination, dès le plus jeune âge, à l'école, par le biais de l'éducation civique et de l'histoire ; ou au sein des entreprises en intégrant aux programmes de formation continue un module sur les discriminations.

> Échanger / Se rencontrer ! Développer les occasions d'échanger, de découvrir l'*Autre*, de « dépasser la peur de l'*Autre* »... au sein des entreprises mais également dans et par le biais des associations. La rencontre est fondamentale dans une démarche de dialogue interculturel, pour favoriser l'intégration. Du temps doit y être consacré. Le partage de moments de convivialité permet d'ouvrir d'autres possibles sur la représentation que l'on se fait de l'*Autre*.

> Améliorer le marché du travail ! Il s'agit d'améliorer les conditions d'une rencontre entre l'offre et la demande d'emplois. Quelques exemples de propositions en ce sens : favoriser la formation en alternance, favoriser davantage les rencontres entre employeurs et demandeurs d'emploi, mettre en place un service d'orientation vers les métiers d'avenir, mettre en adéquation de façon plus systématique les formations professionnelles avec les offres d'emploi...

> Innover ! Développer le testing¹⁹, créer dans les entreprises une commission chargée de veiller à la diversité, identifier de nouvelles méthodes pour « aller vers » les personnes en difficultés... autant de pistes intéressantes à étudier pour répondre aux enjeux de l'intégration.

Pour plus d'informations, contactez Serge Bonnet à l'adresse :
sergebonnet@macif.fr

19. Testing : cf [<http://www.observatoiredesdiscriminations.fr/testing>]

Francophones, néerlandophones : comment dialoguer avec l'Autre ? Belgique

Choix du thème de travail

En ce qui concerne le projet belge, le choix s'est rapidement porté sur un dialogue public en rapport avec la diversité linguistique. Compte tenu de la situation historique et sociale difficile à laquelle la Belgique est confrontée en tant que pays bilingue, il est important de susciter un dialogue constructif entre les communautés linguistiques.

C'est notamment pour faire face à ces différences linguistiques que, en 1993, la Belgique a été transformée en État Fédéral. Le Royaume est réparti en 3 régions (la Wallonie, Bruxelles et la Flandre) et 3 communautés linguistiques (française, flamande et germanophone). Toutes les communautés soutenaient cette réforme institutionnelle mais les mobiles de chacune des parties étaient clairement différents.

C'est notamment à la suite de ces motivations différentes que l'histoire du pays est marquée par une lutte linguistique. La fameuse problématique communautaire est considérée comme l'une des trois lignes de faille (à l'instar du conflit entre catholiques et libéraux et entre la droite et la gauche) ayant régulièrement provoqué des conflits ainsi qu'une véritable lutte politique au fil de l'histoire belge. Le conflit communautaire s'est récemment exacerbé. Il est souvent décrit – surtout par les médias – comme étant une discorde entre les deux groupes linguistiques les plus importants, à savoir les francophones et les néerlandophones. Comme si ces deux communautés linguistiques étaient de facto des ennemis historiques qui doivent s'affronter. Le manque de dialogue est caractéristique de la situation. Tout le monde se focalise sur sa propre langue et sa propre autonomie. Un phénomène qui risque de provoquer une fragmentation et l'éloignement les uns des autres.

Bien que la question se joue principalement au niveau politique, elle s'infiltré également petit à petit dans la vie de tous les jours et chez le reste de la population. Ceci principalement en raison du fait que le bilinguisme en Belgique est plutôt sous-développé (à l'exception des cours de langues obligatoires à l'école). Il n'y a, par exemple, pas de représentants médiatiques ou politiques communs, ce qui rend quasiment impossible un dialogue entre les communautés. Étant donné que le dialogue et le contact entre les communautés se perdent, celui qui parle une autre langue est considéré comme un « étranger ». La population verse par conséquent dans

des préjugés et stéréotypes qui ne font que bloquer la vie interculturelle entre les différents groupes de population.

Peut-être ce phénomène constitue-t-il une bonne raison de commencer par le commencement en rassemblant les parties « en guerre ». Elles peuvent ainsi apprendre à connaître et à comprendre l'histoire de l'*Autre*. C'est là précisément que réside l'objectif des groupes de travail organisés par la Fondation P&V. Ceux-ci ont pour objectif de stimuler l'aspect interculturel en mettant en contact direct des citoyens issus des deux communautés linguistiques ; pas pour débattre mais pour écouter ce que les autres ont à raconter et, le cas échéant, relancer le dialogue. Les principales questions sont donc les suivantes : « Quelle est la meilleure façon d'apprendre à connaître l'*Autre* et comment concrétiser cette approche ? »

Public cible et constitution du groupe

Étant donné que le thème choisi concerne la population belge dans sa totalité, le principal objectif a consisté à composer un groupe aussi représentatif que possible. Une campagne a été lancée en vue de recruter des citoyens aux quatre coins du pays. Il était indispensable de constituer un panel comportant des Wallons, des Bruxellois et des Flamands. Par ailleurs, la Fondation P&V a également tenté de former un groupe aussi diversifié que possible en ce qui concerne l'âge, le sexe, le niveau de formation et l'ethnicité.

Vu le taux de réponse relativement élevé de la campagne de recrutement, il a finalement été aisé de constituer un groupe diversifié d'une cinquantaine de participants, représentatifs de la population vivant en Belgique.

Méthodologie employée

Étant donné que celui qui ne parle pas la même langue est parfois quasiment considéré comme un « étranger », le dialogue direct s'avère souvent difficile. Cet « étranger » est estampillé d'une certaine façon qui est la conséquence d'une catégorisation sociale.

La cognition humaine a tendance à établir des liens et, puisque « l'étranger » est un inconnu, il est facile de verser dans les préjugés. L'être humain dès lors rassemble des symboles et signes divers captés dans son entourage ou via les médias et se forge une image générale lui permettant de typer cet « étranger ». L'avantage du processus est de pouvoir prendre rapidement une décision sans devoir apprendre à connaître les personnes. L'inconvénient par contre, c'est que l'image acquise et l'histoire qui l'accompagne ne correspondent pas toujours à la réalité. Dans son approche, la Fondation P&V a choisi de tenir compte de cette réalité et de placer justement en point de mire ces préjugés et stéréotypes concernant les « étrangers ».

Le point de départ est donc un forum d'histoires permettant d'identifier les attitudes à propos de cet étranger qui parle une autre langue.

Pour se forger une identité, les gens utilisent des histoires. Elles servent à expliquer leur propre position et à justifier leurs problèmes et échecs. La société également a besoin de s'organiser et surtout, de justifier son ordre social. Au fil du temps, des histoires ont ainsi servi d'outil pratique. Depuis l'épopée de Gilgamesh²⁰ jusqu'à Hollywood en passant par les mythes grecs, l'humain a toujours eu recours à des histoires pour expliquer aux autres ses émotions, valeurs et coutumes. Elles servent à expliquer – à soi et aux autres – le passé et le présent d'une société. Réappropriées par la société et comprises de tous, elles deviennent importantes, surtout lorsque des problèmes surgissent entre l'un et l'autre groupe déterminé. Une histoire aide à nommer, à évaluer et à interpréter dans une forme familière l'entourage et tout ce qui s'y passe. Ceci explique également l'impact important des médias sur le développement social et la détermination des valeurs. Les médias présentent en effet en permanence des histoires qui traitent du monde dans lequel vivent les citoyens et des problèmes qui les entourent.

En ce qui concerne la diversité linguistique également, chacun élabore des histoires. Ceci parce que les « parties adverses » ne sont pas toujours en contact direct. Afin de comprendre la problématique entre francophones et néerlandophones, il faut donc avant tout connaître les histoires que les uns racontent à propos des autres. Comment la discorde entre ces deux communautés est-elle transposée en structure d'histoires ? Quels préjugés et stéréotypes sont utilisés à cet effet ?

Mais, si la Fondation P&V a délibérément choisi de créer un forum d'histoires, c'est également pour une autre raison. Elle concerne la dynamique de groupe en soi. Le problème récurrent des conversations de groupe est qu'elles dégénèrent régulièrement en discussions virulentes. Le grand inconvénient d'un dialogue public est en effet d'exiger parfois beaucoup d'efforts de la part des participants. Tout le monde n'a pas la capacité de formuler précisément ses idées ni d'oser donner son opinion en public. Le risque est de voir apparaître une majorité silencieuse. Or il s'agit de connaître la pensée de ces gens et de percevoir ce qu'ils ont réellement vécu. Il n'est pas spécialement nécessaire de savoir qui a raison pour tenter de tirer des enseignements (l'un de l'autre) et élargir ainsi les perspectives des participants.

20. L'épopée de Gilgamesh est considérée comme l'une des histoires les plus anciennes et les plus influentes de l'humanité. Elle aurait été écrite vers 2100 av. J.C. et traite de sujets encore très reconnaissables comme l'amour, la fraternité, la puissance et la mort.

Voilà pourquoi la Fondation P&V a renoncé à la structure de discussion ou de débat et a décidé de créer un forum d'histoires. En effet, puisqu'il est impossible que tout le monde entame un dialogue sans avoir le moindre préjugé, il fallait donner la possibilité aux participants de les exprimer sans être interrompus. En d'autres mots, il fallait offrir à chacun l'occasion d'imaginer des histoires et des témoignages et de les raconter aux autres lors des réunions. Raconter des histoires permet non seulement d'apprendre à se connaître mais aussi de « décharger son cœur » et surtout d'aborder certains préjugés sans que l'on doive directement attaquer les gens ou les offenser. Par ailleurs, il est possible d'analyser les histoires qui ont été racontées et d'analyser ainsi quelques démonstrations, thèmes et problèmes de société.

Réaction d'un participant

« Cette méthodologie me paraît très pertinente car elle permet aux participants de raconter des histoires vécues, bien ancrées dans la vie quotidienne. De cette façon, nous sommes confrontés à une autre grille de lecture. L'écoute de l'autre mène au dialogue, sans se perdre dans des débats stériles. »

Synthèse des débats

Le projet consistait en une introduction, deux « tables rondes » d'histoires (une négative et une positive) et deux moments de feed-back détaillés en rapport avec ces histoires. Lors des réunions, il s'est rapidement avéré qu'il y avait beaucoup d'histoires communes. De plus, ces éléments communs sont fortement liés à la langue, surtout en ce qui concerne les histoires négatives. Les francophones avaient clairement leurs histoires concernant les néerlandophones et inversement.

Il est ressorti des histoires des néerlandophones que ces derniers ont parfois du mal à digérer le fait que tous les Belges sont « supposés » connaître le français. Dans leurs témoignages, ils expliquent qu'ils estiment que le français est en quelque sorte considéré comme une *lingua franca* de Belgique. Cette attitude est par ailleurs souvent interprétée comme une sorte de mépris vis-à-vis du néerlandais. En d'autres mots, de nombreuses histoires démontrent que les néerlandophones considèrent l'ignorance linguistique des francophones – qu'elle soit délibérée ou non – comme une offense. En réaction, les néerlandophones ont souvent évoqué la possibilité d'en appeler à un « droit de parler néerlandais ». Leurs histoires ont clairement fait comprendre qu'ils estiment très important de défendre l'égalité entre les deux langues.

Les histoires des francophones avaient un rapport avec celles des néerlandophones mais présentaient néanmoins un point de vue différent. De nombreuses histoires traitaient de l'attitude des néerlandophones qui refusent parfois de parler français. Dans ces histoires, les néerlandophones étaient souvent dépeints comme des gens têtus et impolis. Les néerlandophones sont capables de parler français mais refusent de le faire en signe de protestation. En ce sens, les francophones reprochent aux néerlandophones de ne pas vouloir faire d'effort. Dans ce contexte, il a aussi souvent été fait référence aux législations linguistiques qui rendent parfois la communication plus difficile encore. De plus, il n'est pas rare que l'on accuse le monde politique d'être à l'origine de l'apparition de cette situation.

En ce qui concerne les histoires positives, on a constaté nettement moins de différences entre les deux groupes linguistiques. Toutes les histoires se déroulent en fait dans trois domaines importants. Premièrement, on considère très souvent le sport comme une façon de franchir les barrières linguistiques. Le sport a été décrit comme étant un moyen de communication non verbal qui ne suscite dès lors quasiment pas de problèmes. Deuxièmement, beaucoup d'histoires positives concernaient la facilité avec laquelle les jeunes font face à la diversité linguistique. Le monde étranger enfin constitue un troisième domaine. Les francophones et néerlandophones parviennent en effet le plus facilement à vaincre leurs différences lorsqu'ils se rencontrent dans un autre pays. Le message de toutes ces histoires positives est le fait que bien des problèmes peuvent être résolus si tout le monde montre un peu de bonne volonté.

Réaction d'un participant

« Lors de la mise en commun des récits de vie, un néerlandophone assez âgé a évoqué lourdement le passé où les néerlandophones étaient opprimés. Un monsieur d'origine congolaise, bien intégré et bilingue, assis à côté de moi, m'a soufflé dans un sourire : Si nous Africains devons continuellement évoquer le passé pour bloquer l'avenir ... »

Lors des moments d'évaluation et de feed-back, il s'est avéré que les histoires et thèmes extraits des analyses étaient très reconnaissables pour la majorité des participants. C'est ainsi qu'une discussion de groupe a souvent été lancée autour des conclusions possibles et des mesures concrètes à prendre afin de résoudre la problématique de la diversité linguistique. Ces moments de feed-back ont été très intéressants parce qu'ils ont permis de relier entre eux les différents thèmes et de les faire évaluer par le panel. À chaque fois, l'avis des participants a été demandé pour déterminer com-

ment les histoires pouvaient être interprétées. Ce qui a donné naissance à des discussions particulièrement enrichissantes.

Obstacles rencontrés et limites constatées

En soi, peu d'obstacles ont été rencontrés. Au fil des mois et des réunions, P&V a cependant constaté une baisse du nombre de participants (il y avait 56 personnes au départ). Lors de la deuxième réunion – le premier forum d'histoires négatives – l'équipe était encore quasiment au complet. Pour le dernier forum – organisé cinq mois plus tard – il n'y avait plus que 35 participants. Cette baisse n'est malgré tout pas exceptionnelle. Il s'agit d'un phénomène récurrent pour des forums de ce type. Petit à petit, l'enthousiasme de certains participants diminue. Il est probable aussi qu'ils ne puissent plus assister aux réunions en raison de circonstances imprévisibles. Quelque 70% des participants initiaux ont continué à venir, ce qui peut être considéré comme un bon résultat compte tenu de l'effort exigé.

Une autre remarque – même s'il n'est pas vraiment question d'obstacle – est le fait que de nombreux participants s'interrogeaient à chaque fois sur les résultats concrets que les réunions allaient apporter. Ils espéraient que le projet entraînerait certaines conséquences politiques ou sociales. Ce qui a malgré tout engendré une certaine frustration. Ils ont souvent demandé « Et maintenant ? ». En fin de compte (voir plus loin au point recommandations nationales), une réponse concrète a pu être apportée à cette question.

Résultats inattendus

Un résultat inattendu mais néanmoins intéressant a pu être obtenu après comparaison entre les histoires positives et négatives. Il s'est en effet avéré qu'il était beaucoup plus facile pour les participants de raconter des histoires négatives que positives. Non seulement, ils ont raconté beaucoup plus d'histoires négatives mais ces histoires étaient en outre plus cohérentes et plus longues que les histoires positives. Elles ont par ailleurs suscité un débat plus animé.

Lorsque cet état de fait a été soumis aux participants, ils ont généralement exprimé leur accord à ce niveau. Certains ont expliqué qu'il était plus difficile de raconter des histoires positives. D'une part, parce qu'elles semblent banales et d'autre part parce qu'on ne s'en souvient pas aussi facilement. Certains participants ont, en outre, raconté qu'ils adoptaient une attitude très positive mais qu'il n'était malgré tout pas facile pour eux de raconter une histoire positive.

Il s'est donc avéré que les histoires négatives, dans leur nature, sont plus faciles à raconter et à retenir que les histoires positives. De plus, ces his-

toires négatives ont permis de cerner les points sensibles en rapport avec la diversité linguistique et ce, en dépit du fait que la majorité des participants adoptaient une attitude positive. En fait, raconter des histoires négatives oblige en quelque sorte à mettre la tolérance de côté pour quelque temps et à exprimer très honnêtement ses sentiments.

Recommandations à l'échelon national

L'utilisation du forum d'histoires en tant que méthode était surtout exploratoire et, par conséquent, relativement expérimentale. Il s'est pourtant avéré ultérieurement qu'il s'agit d'un mode de travail particulièrement productif, permettant de susciter un dialogue public avec un groupe de citoyens. La Fondation P&V recommande par conséquent au lieu des structures habituelles de débat, discussions ou groupes focalisés de recourir plus fréquemment à l'utilisation d'histoires. Six raisons expliquent ce choix.

> Les histoires représentent une forme cognitive très familière. Par comparaison avec l'argumentation rationnelle exigée dans le cas d'autres méthodes, elles demandent donc nettement moins d'efforts de la part des participants. Cela permet ainsi d'éviter une majorité silencieuse qui quitte le débat parce qu'elle ne sait pas aussi bien argumenter et raisonner que d'autres.

> Les histoires permettent aux parties prenantes de faire connaissance. Ce qui est très important au sein d'un dialogue multiculturel. Sans connaître l'autre point de vue, il ne peut être question d'un véritable dialogue.

> Les histoires mettent l'accent sur la vie de tous les jours, ce qui est essentiel pour les citoyens. Si l'on souhaite un débat au niveau théorique ou stratégique, il est probablement préférable de faire appel à des experts. Ils sont vraisemblablement mieux placés pour juger de certains éléments de façon rationnelle et sans préjugés. Un forum de citoyens doit mettre l'accent sur la vie des citoyens eux-mêmes.

> Le forum d'histoires présente l'avantage que même des participants très tolérants et positifs, sont à même de soulever certains problèmes entre différents groupes de population et ceci, de façon tout à fait libre et sans offenser les autres.

> Il est possible en analysant les différentes histoires, de cerner les problèmes sociaux et les préjugés et de les relier entre eux.

> Il s'est avéré que raconter ces histoires exerce une fonction quasiment thérapeutique pour certains participants. Il s'agit d'une façon idéale pour les citoyens de « décharger leur cœur. »

Pour plus d'informations, contactez Sabine Verhelst à l'adresse :
sabine.verhelst@pv.be

Le dialogue interculturel peut-il contribuer à l'amélioration des relations interethniques entre les Rom et non-Rom au sein des communautés locales ? Roumanie

Choix du thème de travail

La population Rom constitue « *la plus grande et la plus vulnérable des minorités européennes ; les Roms sont plus pauvres que d'autres groupes, ils sont davantage susceptibles d'être touchés par la pauvreté et de rester pauvres.* »²¹ Parmi les pays de l'UE, la Roumanie détient le nombre absolu le plus élevé de citoyens Roms (entre 1 et 2 millions d'après la Banque Mondiale). Bien qu'il n'existe pas de données récentes et fiables sur les sujets relatifs aux Roms, on estime que la population Rom totale représente entre 4,65 et 11,52% de la population roumaine totale (rapport OSI, 2006).

Cette situation de pauvreté des Roms est accentuée par des pré-conditions reconnues et acceptées par tous, comme par exemple un point de départ défavorable, des faibles niveaux d'éducation, une surreprésentation dans les postes peu qualifiés, de la discrimination, la ségrégation de facto dans les écoles, l'absence de documentation légale (certificats de naissance, droits de propriété confus) ainsi qu'une faible représentation sur la scène politique locale et nationale. Tous ces éléments créent un sentiment de méfiance, renforcent la discrimination envers la population Rom et révèlent une absence presque totale de dialogue entre les Roms et non-Roms.

Malgré les actions du gouvernement et les tentatives de la société civile organisée de remédier à l'exclusion sociale de la communauté Rom, toute une série de problèmes sont encore constatés notamment par des ONG nationales et internationales. L'auto-marginalisation, notamment parmi les jeunes Roms vivant dans de petites communautés, est un problème pressant, qui puise ses racines dans le manque de confiance et le rejet de leur propre identité, en étroite relation avec les traditions et la culture Roms qui sont souvent rejetées par la société au sens large. Dernièrement, dans la plupart des communautés, leur intégration signifie que les citoyens Roms sont assimilés au reste de la communauté ; c'est souvent le cas lorsqu'ils adoptent les traditions locales. L'auto-marginalisation continue et la discrimination envers la population Rom proviennent d'un manque de connaissance de la culture Rom (y compris par les Roms eux-mêmes), qui est souvent évoqué par les non-Roms comme l'un des principaux facteurs

21. Pogany, Istvan (2006) – *Droits des minorités et les Roms d'Europe centrale et Europe de l'Est.* Human Rights Law Review, 6:1, 2006, p.1-25.

de ségrégation.

Ainsi, en raison des nombreux problèmes auxquels la population Rom doit encore faire face aujourd'hui, en particulier dans les communautés rurales, la Roumanie doit se concentrer sur le dialogue interculturel et l'intégration. La Fondation PACT estime qu'une bonne compréhension des cultures ainsi qu'une collaboration directe entre la population majoritaire et minoritaire permettraient de mieux définir et stabiliser les relations intercommunautaires et permettraient également de créer une base de soutien au développement de la communauté en question.

Dans ce contexte là, la question principale est la suivante : le dialogue interculturel peut-il contribuer à l'amélioration des relations interethniques ? Les différents aspects de la question étaient :

- > Connaissons-nous vraiment notre propre culture et celle de l'*Autre* ? (accent mis sur la culture Rom)

- > Qu'est-ce qui définit les cultures/ identités Rom et Roumaine ?

- > Comprenons-nous vraiment et sommes-nous prêts à accepter les spécificités d'autres ethnies ?

- > Comment recourir au dialogue interculturel afin d'améliorer les relations entre Roms et Roumains ?

- > Comment, pour les deux communautés séparées géographiquement, participer au dialogue ?

Public cible et constitution du groupe

En tant qu'acteur actif dans le domaine du développement communautaire (au sens anglais de *community development*) dans la partie sud de la Roumanie depuis 2002, l'équipe de la Fondation PACT a pu identifier des situations très diverses au sein des communautés Roms. Alors qu'elle travaillait dans la province d'Arges sur un projet spécifiquement dédié à l'inclusion des personnes Roms sur le marché du travail, l'équipe de la Fondation PACT a peu à peu compris les problèmes auxquels la communauté Rom devait faire face dans la région, à cause notamment de l'absence presque totale de contacts entre la plupart des communautés Roms et des communautés roumaines – également au sein d'une même localité (unités territoriales/ administratives).

Dans une commune spécifique de la province d'Arges, Călinești, PACT a constaté que les personnes appartenant aux communautés Rom et roumaines n'étaient pas uniquement séparées physiquement, mais qu'elles étaient également réticentes à toute collaboration avec l'*Autre*. Le groupe

consulté était donc composé d'habitants de Călinești appartenant aux deux communautés. Toute personne intéressée était invitée à prendre part aux réunions.

Méthodologie employée

L'objectif des 5 réunions, qui se sont déroulées tout au long du projet CID dans cette commune et qui ont permis de rassembler Roms et des Roumains dans un même endroit, était d'identifier et de permettre des discussions sur les différents moyens grâce auxquels le dialogue interculturel pourrait améliorer efficacement les relations entre Roms et Roumains dans cette localité. Étant données les réalités locales en matière de ségrégation, la Fondation PACT a estimé que la stratégie nécessaire ne serait pas uniquement centrée sur le dialogue interculturel en tant que tel, mais chercherait à aller au-delà de ces cinq réunions afin de rassembler les deux communautés. Dans le cadre du projet CID, la fondation PACT a décidé d'organiser cinq réunions, dans le but de rassembler les Roumains et les Roms et établir ainsi une base pour l'intégration de la minorité Rom, posant les fondations d'un véritable développement communautaire participatif.

Plusieurs discussions et thèmes de travail ont été étudiés par la Fondation PACT, avec le soutien d'experts en communautés interethniques en Roumanie. L'équipe a suggéré que les cinq réunions aient lieu en alternance dans les villages Roms et roumains afin d'assurer une juste et vaste représentation des deux groupes. À cette occasion, les Roumains ont pu voir de leurs propres yeux les conditions dans lesquelles vit la communauté Rom.

Synthèse des cinq débats

1^{ère} réunion – 13 décembre 2008

La première réunion s'est centrée sur la sensibilisation culturelle, en encourageant l'estime personnelle des Roms et en motivant les deux groupes à interagir lors des prochaines réunions. Le débat a été orienté vers la présentation d'informations sur l'histoire et la culture Rom²², ainsi que quelques éclaircissements de termes clés (tzigane, gitan, Rom) et une présentation des modèles de rôles Roms et des éléments clés liés à l'identité Rom. Ceci a permis de souligner que, bien que la communauté soit assez hétérogène, les Roms partagent des symboles qui les unissent au sein d'une même identité et a également provoqué des discussions sur l'identité

22. Bien que, dans un processus de dialogue interculturel, l'accent doive également être mis sur la culture roumaine, l'équipe s'est centré plus particulièrement sur la culture Rom, étant donné que la première est minutieusement étudiée à l'école, alors que la deuxième est largement méconnue y compris par les Roms eux-mêmes.

de la communauté Rom. Même s'ils appartiennent au peuple Rudari – largement reconnu – la communauté avait tendance à nier le fait qu'elle était Rom (à cause notamment de la ségrégation et de la discrimination qu'ils subissent).

La Fondation PACT a utilisé le documentaire *Gypsy Caravan*²³, réalisé par Jasmine Delal, qui dépeint le talent musical des Roms dans différents pays (y compris la Roumanie). Le film, excellent portrait de la culture Rom issue de quatre pays différents, a permis de montrer la grande variété de communautés Roms à travers le monde, de telle sorte qu'elle illustre parfaitement cette idée d'« unité dans la diversité » aux deux groupes présents lors des réunions.

2^{ème} réunion – 16 janvier 2009

L'objectif de la réunion était de souligner l'importance de connaître la culture des uns et des autres. Le débat entre les deux groupes a permis de déterminer le degré d'assimilation des traditions roumaines par la communauté Rom et de voir si les groupes avaient réellement conscience, comprenaient et souhaitaient accepter l'identité de l'*Autre*. Le modérateur a introduit quelques éléments clés sur les traditions de plusieurs peuples Roms, suivi d'un court documentaire²⁴ sur la tradition Rudari de travail du bois dans une communauté située dans la province de Valea. Cela a donné lieu à plusieurs discussions sur les traditions au sein de la communauté Rom Rudari de Valea Corbului et de la communauté roumaine. Les représentants Rom Rudari ont reconnu l'artisanat présenté dans le documentaire, même s'ils ont fait remarqué que ces traditions étaient sur le point de se perdre, étant donné que, dans la communauté, seules les personnes âgées savent encore comment travailler le bois.

Ainsi, par la suite les groupes ont eu la possibilité de parler de leurs propres traditions et leur perception de ce qui est partagé, maintenu ou perdu. Le débat a révélé que les traditions étaient assez semblables, même si la plupart d'entre elles sont malheureusement sur le point de disparaître. Les Roms ont parlé de leurs rassemblements du 15 août et du 8 septembre (mort de la Vierge Marie et célébrations de la naissance), du 27 juillet (Pantelimon – une célébration Rom) qui sont de plus en plus fréquentés par les locaux Roumains non-Roms de la localité. Les deux groupes partageaient la même opinion au sujet de célébrations comme Pâques, Noël, les baptêmes, mariages et funérailles, qui sont plutôt semblables dans l'ensemble, avec quelques différences mineures.

23. Le documentaire *Gypsy Caravan* a été spécialement prêté à la Fondation PACT par l'ambassade américaine en Roumanie pour cette réunion.

24. Le documentaire a été édité par le Centre de Ressources pour les Communautés Roms (Cluj), Roumanie [<http://www.romacenter.ro>]

3^{ème} réunion – 8 avril 2009

La date du 8 avril n'avait pas été choisie par hasard : il s'agit de la Journée Internationale des Roms. La réunion a constitué une bonne occasion pour revenir sur l'importance de la célébration de la culture Rom. Elle a commencé par une liste de la plupart des évènements qui avaient eu lieu au long de cette journée dans tout le pays : une incitation pour la communauté locale à organiser des célébrations à l'avenir.

Afin de permettre un véritable développement de Valea Corbului (village Rom), la réunion s'est déroulée sous forme d'exercice avec pour but de déterminer, de façon participative, les besoins des Roms de Valea Corbului. Lors d'un projet précédent également mené par PACT, centré, lui, sur l'amélioration de la stratégie de développement local à Calinesti, aucun Rom ne s'était impliqué. Cette réunion a donc permis de réellement mettre à jour la stratégie, en incluant des problèmes auxquels les Roms doivent faire face avec la participation directe des citoyens de Valea Corbului.

Alors que les habitants Roms établissaient une liste de leurs besoins tels qu'ils les perçoivent, les non-Roms devaient décrire les problèmes auxquels, d'après eux, la communauté Rom doit faire face. Il a été intéressant de voir que les deux listes identifiaient plus ou moins les mêmes difficultés (infrastructure, éducation, services, santé et préservation des traditions), éléments reflétant une bonne compréhension de la part des Roumains non-Roms en matière de désavantages subis par les Roms. Cela a également provoqué des discussions sur des sujets sensibles comme l'éducation. Ce sujet a d'ailleurs revêtu une importance cruciale pour les citoyens Roms et non-Roms (enseignants pour la plupart). À la fin de la réunion, tous les participants ont décidé d'organiser la réunion suivante à Valea Corbului, afin de se concentrer sur les problèmes qui semblaient toucher les enfants et par extension la communauté tout entière.

4^{ème} réunion – 22 avril 2009

La quatrième réunion a eu lieu dans l'école primaire du village de Valea Corbului. Le thème central était la sensibilisation à l'importance de l'éducation communautaire inclusive. Le but était de toucher à la fois les enseignants non-Roms et les parents Roms de Valea Corbului afin d'améliorer les conditions de scolarisation ainsi que le contenu des enseignements dans ce village.

Avec l'aide des participants aux réunions précédentes (enseignants et représentants d'une institution publique locale centrée sur la formation professionnelle et continue des enseignants et professeurs), les modérateurs ont introduit et expliqué le sujet d'une école communautaire inclusive et tout le sens que cette notion prenait dans un environnement défavorisé et

divisé. Parmi les sujets abordés se trouvaient : l'encouragement des communautés défavorisées à s'engager dans le processus éducatif, les meilleures façons d'impliquer les parents ainsi que les méthodes pour faire de l'école un agent de développement communautaire. La réunion a permis aux deux groupes de discuter des problèmes d'éducation dans l'école locale, du point de vue des enseignants ainsi que des parents et des enfants.

Une exposition de photos a été proposée comme moyen d'impliquer les citoyens dans un projet interculturel dont le but était également de refléter les réalités des villages faisant partie d'une même commune. Des enfants des villages de Valea Corbului et Vranesti ont pris des photos qui ont ensuite été sélectionnées et exposées au Centre culturel de Călinești, accompagnées de textes informatifs à caractère socio-économique et culturel sur Valea Corbului.

5^{ème} réunion - 15 mai 2009

La réunion finale a eu lieu au Conseil local de la commune de Călinești et a principalement porté sur l'élaboration d'un plan d'action relatif aux différentes possibilités de développement de Valea Corbului, avec l'aide des citoyens Rom et non-Roms. En se basant sur l'évaluation des besoins entreprise lors de la troisième réunion, les participants ont débattu des principales infrastructures devant être construites ou aménagées à Valea Corbului, comme le manque de routes goudronnées et d'eau, l'absence de point sanitaire, de signal téléphonique, extrêmement importante en cas d'urgence (pour appeler une ambulance, par exemple). Un représentant du Conseil local et de la mairie étaient présents à cette réunion : ils ont contribué aux discussions en proposant différentes solutions.

Certaines idées ont également été proposées et discutées afin d'élaborer un suivi des réunions précédentes : inclure les mesures de développement local abordées lors des réunions stratégiques de Développement Local à Călinești ; mettre en place un plan d'action commun pour les initiatives de groupes des villages de Valea Corbului et Vranesti ; une action commune pour les élèves de Valea Corbului et d'autres villages de Călinești ; faire participer les enseignants de Valea Corbului à des programmes centrés sur l'éducation inclusive et les méthodes de participation active ; montrer les photos qui ont été prises dans le cadre du projet dans des espaces publics comme le centre culturel local et les écoles.

Obstacles rencontrés ou limites constatées

Avant de commencer le projet, la Fondation PACT avait anticipé certains obstacles pouvant avoir un impact sur le déroulement des cinq réunions. Parmi ces obstacles, également repris dans certains témoignages des participants, se trouvait le fait que les citoyens de Valea Corbului ne croient pas en la possibilité de voir les choses s'arranger dans leur communauté. Le manque de connaissance de l'histoire et de la culture Rom, qui ne faisait qu'exacerber les malentendus, fausses conceptions et réticences de la part des non-Roms envers les Roms, est également une entrave à laquelle PACT a essayé de faire face depuis le début. Les conditions sociales et économiques précaires dans lesquelles vivent les citoyens Roms de Valea Corbului ont déterminé, au début du projet notamment, une réticence générale à participer aux débats centrés uniquement sur le dialogue interculturel. La résolution des problèmes « pratiques » qui affectent leur vie quotidienne a généré un intérêt plus immédiat de la part des participants.

Résultats inattendus

Les cinq réunions qui ont rassemblé la communauté Rom de Valea Corbului et les Roumains non-Roms provenant d'autres villages de la commune de Călinești ont permis d'obtenir une série de résultats : multiplication des possibilités de collaboration entre les citoyens des villages de Valea Corbilui et Vranesti ; amélioration des connaissances de l'histoire et des traditions Roms ainsi que sur l'éducation inclusive, valorisation des membres de la communauté de Valea Corbului et recentrage de Valea Corbului est recentré au coeur des débats locaux et au niveau de la province.

Parmi les résultats inattendus, on a remarqué l'intérêt visible et l'implication de certains Roumains non-Roms (enseignants pour la plupart), qui ont régulièrement participé et contribué aux réunions. Par ailleurs, l'activité relative à l'évaluation des besoins à partir de la troisième réunion a remporté bien plus de succès qu'attendu, les citoyens s'étant sentis plus impliqués lorsqu'il s'agissait de thèmes pratiques, qui leur semblaient plus importants. La réunion finale était davantage centrée sur l'élaboration de possibles plans d'action afin de s'attaquer à certains problèmes auxquels la communauté de Valea Corbului doit faire face. Les Roumains non-Roms qui avaient de l'expérience en matière de développement communautaire ont proposé leur aide à la communauté de Valea Corbului pour l'aider à résoudre certains de ses problèmes.

Réaction des participants (Roms et non-Roms)

« L'idée d'organiser le projet à Valea Corbului est très bonne, mais il est très difficile d'impliquer les Roms dans le processus public de prise de décision, à cause notamment de la distance jusqu'au centre de la commune et aussi en raison du fait que la mentalité des deux parties (Roms et non-Roms) ne peut pas être modifiée du jour au lendemain. Il est facile d'exiger sans rien donner en retour. » « Ce serait encore plus intéressant et utile si les sujets abordés lors de ces réunions étaient transposés dans la pratique. Je pense (sceptique) que tout ce qui a été abordé ne sera pas mis en oeuvre, à cause notamment des mentalités et du manque d'intérêt. »

Les cinq réunions ont représenté une étape significative dans le rassemblement des deux communautés. Elles ont clairement stimulé le dialogue pour une meilleure collaboration en matière de développement communautaire à l'avenir. À noter cependant que les deux communautés ont participé aux réunions en raison notamment du fait que PACT jouait le rôle de médiateur et que chaque communauté avait déjà participé à d'autres projets de la fondation. Ainsi, il serait difficile d'évaluer dans quelle mesure on aurait pu obtenir les mêmes résultats dans une autre communauté avec le même genre de division, où PACT aurait été complètement inconnue des citoyens.

Avec cette expérience, la Fondation PACT a été forcée de constater que des instruments, des ressources et une méthodologie bien plus complexes étaient nécessaires lorsque l'on abordait le thème du dialogue interculturel et l'intégration avec des communautés mixtes Roms/ Roumains touchées par des problèmes de discrimination et/ou ségrégation.

Recommandations à l'échelon national

> Dans les communautés interethniques, le dialogue interculturel devrait devenir une priorité des pouvoirs publics locaux et les stratégies de développement local devraient comprendre des actions en faveur du dialogue interculturel.

> Bien que les programmes scolaires roumains contiennent des options d'histoire et de culture Roms (et d'autres minorités également), ces derniers, tout comme la langue Romani, ne seraient introduits dans les écoles que sur demande des parents. Jusqu'à présent, cette possibilité était généralement méconnue des parents ; ainsi, les parents devraient être informés des politiques d'éducation existantes. Ceci pourrait également venir compléter la promotion active d'une perspective interculturelle dont le but serait l'amélioration des connaissances et de la communication intercultu-

relles au sein de tous les groupes ethniques.

> L'ordonnance n°1529/18.07.2007 publiée par le Ministère de l'Éducation relative au développement de la diversité culturelle dans les programmes nationaux devrait être connue dans toutes les écoles, notamment celles qui se trouvent dans des communautés interethniques ; par ailleurs, il est extrêmement important que sa mise en place soit contrôlée par le Ministre de l'Éducation, l'inspecteur de la province, la société civile, etc.

> Une autre action consisterait à organiser des échanges entre les communautés où le dialogue interculturel est présent (comme en Transylvanie où 3 communautés ethniques différentes, les Roumains, les Roumains-Roms et les Roumains-Hongrois, se côtoient tous les jours) et les communautés interethniques différentes du sud du pays. Il serait important de diffuser les bonnes pratiques en matière de dialogue interculturel à travers plusieurs canaux.

> Les donneurs devraient apporter une contribution particulière en incluant des activités en faveur du dialogue interculturel parmi les critères de sélection, sans tenir compte du thème du projet.

> La Roumanie a fait d'énormes progrès en matière de mesures législatives et politiques ; cependant, un processus de mise en oeuvre qui permettrait d'arriver à une intégration de facto des communautés Roms et à un véritable dialogue interculturel brille constamment par son absence. Les acteurs principaux, comme le gouvernement et la société civile doivent adopter une « approche holistique » afin de lutter contre les différentes formes de discrimination et d'établir de meilleurs systèmes de mise en oeuvre des programmes.

> L'approche de la Fondation PACT en matière de développement communautaire se concentre sur une véritable participation et sur le développement des capacités afin d'assurer la durabilité et la continuité du projet. Ainsi, il serait préférable que les futures actions soutiennent la reconnaissance et la collaboration des Roumains-Roms et des Roumains non-Roms pour aller vers une action communautaire commune pour le bénéfice et le bien-être de tous.

Pour plus d'informations, contactez Georgiana Dragu à l'adresse : georgiana.dragu@fundatiapact.ro

VII. Recommandations transversales

1. Recommandations méthodologiques

Concept de dialogue interculturel

> Comprendre le dialogue interculturel non pas uniquement comme un sujet en soi ayant trait à l'interculturalité mais également comme une pratique de coopération avec celui qui est différent, une démarche pédagogique, un apprentissage de la vie dans une société multiculturelle.

> Élargir le concept à toutes formes de xénophobie, de ségrégation, de communautarisme et de discrimination.

> Travailler sur les préjugés et déconstruire les représentations collectives et individuelles et entamer un dialogue sur cette base. Mener ce travail tant avec les groupes majoritaires discriminants qu'avec les groupes et personnes minoritaires perçus comme discriminés.

Principe des consultations citoyennes interculturelles

> Répertorier les méthodes les plus adaptées pour consulter les citoyens²⁵ et notamment les dispositifs permettant aux exclus²⁶ et aux absents²⁷ de la participation de prendre part aux consultations.

> Exploiter les différentes méthodes de consultation qui permettent de recueillir l'expertise citoyenne, aussi bien en amont qu'en aval des décisions politiques, afin de prendre des décisions en connaissance de cause et appropriées aux besoins des populations.

> Clarifier le but des consultations et leur plus value intrinsèque en ce qu'elles constituent une forme d'apprentissage informel et une ouverture à l'*Autre* pour les participants qui développent ainsi de nouvelles compétences.

> Veiller à l'application des critères de consultation auxquels doivent se conformer les pouvoirs publics en termes de transparence, de délais et d'obligation de communication aux différentes étapes de la prise de déci-

25. Jury et panel citoyens, conférence de consensus, world café, study & debate circle, forum d'histoires...

26. Les exclus de la participation sont trop préoccupés par leur survie économique.

27. Les absents de la participation ont accès à d'autres modes de participation tels que le vote, l'implication au sein d'ONG, des contacts directs avec un élu et n'utilisent pas les espaces de consultation...

sion publique²⁸.

> Élargir le processus de consultation, lors de l'élaboration d'un appel à proposition, à toutes les parties prenantes, c'est à dire aux agents d'exécution mais aussi aux bénéficiaires potentiels, afin de garantir l'accessibilité et l'adaptation de la subvention aux réalités des bénéficiaires finaux.

> Privilégier le diagnostic partagé par différentes parties prenantes, permettant de croiser les points de vue et d'avoir une compréhension plus riche et plus fine d'un problème.

> Privilégier les interventions au niveau individuel – rencontres en face à face de personnes de différentes origines, en se concentrant sur l'identité et l'apprentissage par les autres, en analysant les conflits interpersonnels et en construisant des relations de confiance. Réunir physiquement les personnes permet de débattre plus aisément de leurs différences.

> Déléguer la responsabilité du développement de projet à des groupes locaux afin que les projets prennent en compte les spécificités du territoire et de la population cible.

> Progresser du dialogue simple vers la coopération, installer préalablement un cadre propice au dialogue entre communautés avant de commencer le travail collaboratif.

> Accompagner tout processus de consultation par un médiateur professionnel neutre qui organise et facilite les débats.

Communication et Dissémination

> Diffuser le plus largement possible les bonnes pratiques et méthodologies de déconstruction des préjugés afin de susciter de nouvelles initiatives citoyennes allant dans ce sens. Encourager les mises en réseaux, les rencontres et échanges, les formations...

> Veiller à bien définir les termes utilisés lors de tout travail sur le dialogue interculturel afin d'éviter des malentendus voire même la reproduction de préjugés.

Évaluation

> Investir dans les procédures d'évaluation d'impact afin de déterminer les pratiques à reproduire et celles à perfectionner. Inclure les participants dans cette évaluation et pas seulement les développeurs du projet.

28. Identification d'un problème, élaboration d'une solution, mise en œuvre, évaluation.

2. Recommandations politiques

À l'attention des institutions de l'Union européenne

> Promouvoir le dialogue interculturel de manière plus systématique dans le cadre des programmes d'action communautaire, et ce, au delà de l'Année européenne du Dialogue Interculturel.

> Consacrer plus de moyens au programme cadre « Éducation et Formation tout au long de la vie » et aux programmes « L'Europe pour les citoyens » et « Jeunesse en Action » pour la période 2014–2020 afin de donner la possibilité à davantage de jeunes citoyens européens de bénéficier d'offres de mobilité, participer à des échanges interculturels et des projets d'apprentissage formel ou informel. La mobilité permet la rencontre avec des personnes aux parcours et origines différents et le développement de compétences linguistiques d'autant plus importantes que celles-ci favorisent des échanges interpersonnels approfondis.

À l'attention des institutions nationales

Législation

> Élaborer les législations en instaurant un dialogue avec les différentes parties prenantes, y compris les minorités et groupes victimes de discriminations. Recourir à une communication interculturelle et intégrer la dimension interculturelle comme un élément structurel des politiques.

> Veiller à l'application des directives et règlements communautaires mais aussi des législations nationales qui défendent l'égalité, la non-discrimination et la diversité en entreprise.

Économie

> Imposer aux entreprises une charte de la diversité et développer des méthodes permettant d'intégrer la diversité aux politiques de ressources humaines telles que l'embauche ou la progression au sein de l'entreprise (testing, attribution de labels aux entreprises méritantes...)

> Favoriser l'économie sociale et solidaire dont les valeurs et les initiatives en matière d'innovation sociale encouragent l'intégration et la responsabilisation des populations sujettes aux discriminations dans l'emploi.

Citoyenneté Active

> Progresser dans la reconnaissance du travail des volontaires et bénévoles comme moyen de développer des compétences utiles à la cohésion sociale et au dynamisme économique d'un territoire.

> Adapter le format du curriculum vitae et autres certificats afin qu'ils attestent d'autres types d'expériences moins traditionnelles comme la participation citoyenne active.

> Exploiter le momentum médiatique de l'Année européenne du Volontariat pour impulser des législations innovantes dans ce domaine.

> Comprendre l'intégration non seulement comme l'accès à une activité économique mais aussi à l'éducation et la formation, à un logement décent, et bien sûr y adjoindre une démarche, une politique d'insertion non discriminatoire.

Éducation & Formation

> Intégrer l'éducation à l'interculturel aux cours d'éducation civique grâce à une pédagogie du vivre ensemble dans une société multiculturelle.

> Concevoir une boîte à outils sur la pédagogie de la diversité à l'attention des enseignants et éducateurs et les former à son usage.

> Encourager la diversité dans les mouvements de jeunes, clubs sportifs, maisons de quartier et autres projets socio-culturels.

> Développer des programmes de formation pour acquérir des compétences interculturelles sur le lieu de travail et en particulier pour les fonctionnaires tels que les personnels communaux, les gardiens de prison... voire même les élus.

> Consacrer plus de moyens financiers et humains à l'éducation et la formation continue des personnes d'origine étrangère.

VIII. Conclusions

Tout au long du projet CID, la définition du dialogue interculturel par le CBAI²⁹ fut éclairante : *« Il s'inscrit dans l'espace et dans le temps car le concept évolue en fonction des contextes historique, géographique et politique. Il peut être décomposé comme un phénomène sociologique, un phénomène politique (forme de combat contre la xénophobie, la ségrégation, le communautarisme, la discrimination) mais aussi comme une démarche pédagogique de remise en question de nos modes de pensée, de notre façon d'approcher l'interculturel ».*

En effet, les participants retirent de ces débats et pour certains d'entre eux de la participation aux rencontres transnationales de ce projet, un sens de l'écoute active, une tolérance plus grande à l'égard de l'Autre, une plus grande connaissance des discriminations dont sont victimes certains groupes... Tous ces citoyens observeront dorénavant leur société et les éléments qui la composent avec une nouvelle grille de lecture. Ils seront plus prompts à retarder leur jugement et à entrer en dialogue avant de porter celui-ci.

Sans cesse, les organisateurs des consultations ont oscillé entre le dialogue interculturel comme simple connaissance de la culture de l'Autre et ce même dialogue compris comme ouverture à la perception du monde de l'Autre.

Les projets sont conçus et développés par des organisations mais sont animés d'une dynamique propre au fur et à mesure qu'ils sont mis en œuvre, d'autant plus s'ils font appel à l'engagement actif de citoyens pour la bonne réalisation des activités. En effet, les partenaires ont pu vérifier que lorsqu'une offre de participation est proposée, les citoyens s'en saisissent et investissent l'espace proposé. Il existe une véritable demande d'espaces de participation citoyenne. L'évaluation des débats montre que les participants souhaitaient y participer dans un esprit d'engagement actif. Les participants français souhaitaient par exemple « échanger », « être acteur », « apporter (leur) pierre à l'édifice », « proposer des solutions »,... expliquaient-ils. Beaucoup réitéreront l'expérience et ont, dès à présent, décidé de s'engager bénévolement dans des organes de consultation tels que le Parlement des Jeunes...

Afin de disséminer la parole collectée et capitaliser la dynamique lancée avec les citoyens, les partenaires du projet mettent en place des dispositifs

29. Christine Kulakowski, directrice du Centre Bruxellois d'Action Interculturelle, Midi de la Solidarité, 21 avril 2008, à Bruxelles.

au delà du projet CID. À titre d'exemples :

> CSV lancera en décembre 2009, une étude sur les méthodes de consultation permettant de rapprocher les citoyens des institutions européennes.

> P&V réfléchit à l'édition d'un manuel rendant compte des histoires racontées accompagnées d'une analyse sociologique et d'une présentation de la méthodologie utilisée.

> PACT tentera de mettre en application le plan d'action qui a été déterminé avec les participants.

IX. Synthèse du projet

Contribution du projet CID à la promotion de la participation citoyenne

Les partenaires du projet ont tenté de réunir les éléments nécessaires à l'instauration d'une participation citoyenne véritable.

Ils ont mis en place des lieux propices à l'échange et à la participation où la parole était donnée à chacun et pas seulement à des orateurs porteurs d'informations, selon la tradition de la démocratie représentative. Les consultations portaient sur le thème du dialogue interculturel. Bien que les approches du dialogue interculturel, les publics visés ainsi que les méthodes de débat variaient en fonction des contextes nationaux, les objectifs, eux, convergeaient. Il s'agissait de créer un nouvel espace de parole détaché de tout enjeu professionnel ou politique pour apprendre à connaître l'*Autre*, celui que nous ne rencontrons pas au quotidien et à l'égard duquel nous nourrissons des préjugés. Dans chaque pays, le projet a permis un contact, une discussion entre deux parties à la recherche d'un accord, d'un compromis, sous-entendant qu'il puisse exister un différend. Le concept de dialogue interculturel n'a pas été seulement abordé comme un sujet en tant que tel – forme de combat contre la xénophobie, la ségrégation, le communautarisme, la discrimination – mais plutôt comme une démarche pédagogique de remise en question de nos modes de pensée, de notre façon d'appréhender l'interculturel.

Les cinq processus de consultations reposaient sur la participation volontaire et non-rémunérée de citoyens souvent actifs. Les partenaires du projet ont questionné les participants aux consultations sur leurs motivations afin de mieux comprendre pourquoi des citoyens décident de consacrer du temps à une œuvre collective qui n'aura pas un impact immédiat sur leur quotidien au détriment d'une de leurs nombreuses activités. Parmi les réponses, certains arguaient que des citoyens investis peuvent contribuer à désamorcer des conflits souvent alimentés par les hommes politiques, d'autres ont été poussés par leur intérêt pour le thème et la méthodologie. Souvent les participants voulaient simplement apporter leur pierre à l'édifice, échanger, être acteur, proposer des solutions.

Les citoyens ont acquis des compétences clés pour apprendre à écouter et échanger telles que l'écoute active et la tolérance. Le projet CID constituera pour la plupart d'entre eux une expérience d'apprentissage informel qui pourra être valorisée au niveau professionnel mais aussi pour de futurs dispositifs participatifs.

Les partenaires ont utilisé cette expérience pour constituer une boîte à outils des méthodes les plus appropriées pour instaurer un dialogue riche et constructif. Les méthodes utilisées étaient variées, chacune comportant ses atouts et ses limites. Le jury citoyen, le study & debate circle et le storytelling sont quelques-unes des méthodes exploitées par les partenaires. De manière générale, ils ont veillé à ce que les participants disposent d'un socle d'informations commun, ont organisé des échanges d'expériences en petits groupes avant d'élaborer des recommandations en plénière. Toutes les consultations se sont conclues par une évaluation systématique afin de recueillir les avis individuels ou encore d'exercices participatifs d'identification des besoins grâce, notamment à la méthode du photo-voix³⁰. Toutes ces méthodes faisaient appel à l'expérience propre des participants que ce soit sous la forme d'histoires entendues ou vécues, d'anecdotes ou de témoignages.

Les partenaires se sont adressés à des citoyens investis et se sont aussi assurés que les dispositifs de consultations permettent l'inclusion des exclus³¹ et des absents³² de la participation afin que les échanges soient le plus riches possible. Les habitants de zones rurales ou provinciales étaient représentés à part égale avec ceux des villes métropoles où étaient basées certaines des organisations partenaires. Issues de l'immigration récente ou non, de la majorité ou des minorités nationales, locuteur d'une ou plusieurs communautés linguistiques, un panel très varié à pris part aux consultations. Élèves, étudiants, pour une part, conscients de leur citoyenneté politique et impliqués ou non dans les organes représentatifs de leur école, les fédérations d'étudiants ou le Parlement des jeunes ont été des participants actifs aux débats.

La citoyenneté active était au cœur des débats. L'intégration des personnes discriminées ne peut être cantonnée à la sphère de l'activité économique. L'implication au sein d'associations, de comités de quartier ou d'organisations politiques a été jugée comme un moyen d'intégration efficace. L'intégration est l'absence d'exclusion, le fait de se sentir investi dans toutes les sphères de la société. Le projet a constitué en lui-même, l'opportunité de participer à un projet collectif et de mieux connaître ses droits notamment concernant la participation à la prise de décision publique que ce soit au niveau local ou européen.

30. Les habitants d'un territoire prennent des photos pour mettre en évidence les problèmes rencontrés.

31. Les exclus de la participation sont des personnes qui ont de réelles impossibilités à participer : soit parce qu'ils sont plus préoccupés par leur survie économique, parce qu'ils ne peuvent accéder aux espaces de participation ou parce qu'ils s'autoexcluent en pensant ne pas être suffisamment compétents.

32. Les absents de la participation n'ont pas d'empêchement majeur pour participer, mais ils font le choix de ne pas le faire. Ils ont le choix d'accéder à d'autres modes de participation tels que le vote, l'implication au sein d'ONG, des contacts directs avec un élu... Voir *Les absents de la participation, comment faire entendre leur voix ?*, Territoires, n°482, Novembre 2007.

Les partenaires réfléchissent maintenant à la capitalisation de la parole récoltée et à l'évaluation de l'impact de la participation. D'ores et déjà, le séminaire de clôture du 27 mai 2009 a permis de constater que le projet avait donné le désir aux citoyens de s'impliquer dans l'amélioration de la société et des politiques publiques. Vu la valeur ajoutée apportée par cette expérience pour les communautés locales, les partenaires considèrent les moyens humains et matériels nécessaires à la prolongation de cette initiative ainsi qu'à sa multiplication.

Les points de vue et les analyses présentés ici sont ceux des partenaires du projet et ne représentent pas nécessairement ceux de la Commission européenne ou de certains États membres de l'UE. Les conclusions de ce guide sont basées sur le projet CID qui s'est déroulé entre le mois de juillet 2008 et le mois de juin 2009. L'édition finale a été achevée en juin 2009.

Guide réalisé en partenariat avec :



